

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre. — Le Duc d'ORLÉANS.
Chef de la Maison de France, j'en revendique tous les droits, j'en assume
toutes les responsabilités, j'en accepte tous les devoirs.

Le Duc de GUISE, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France.

REDACTION ET ADMINISTRATION
1, rue du Bocador (19, avenue Montaigne)
PARIS (8^e)
Adresse télégraphique : ACTIOFRAN - PARIS
Téléphone : Administration : Balzac 53-52 et 53
Rédaction : Balzac 30-33; Publicité : Balzac 36-33
Après 10 heures du soir : Gutenberg 08-42
Registre du Commerce : Seine N° 78.532

Fondateur : HENRI VAUGEOIS — Directeurs politiques : LÉON DAUDET et CHARLES MAURRAS. — Rédacteur en chef : MAURICE PUJO.

PREFETS SANGLANTS

— Frot, Bonnefoy-Sibour et Geay, assassins!
Pour détendre les voleurs,
vous avez versé le sang de Paris.
PARIS VOUS AURA!

Après les voleurs, les assassins

PARIS COUVERT DE SANG

Pour étouffer la révolte des honnêtes gens la garde mobile tire sur la foule

50 morts — Des milliers de blessés

Hier soir, Paris a vu une chose inouïe. Pour défendre les parcs, le bandit Frot et le franc-tireur Bonnefoy-Sibour ont fait mitrailler la foule indignée qui venait autour du Palais-Bourbon clamer son indignation, exiger la justice et la démission d'un régime qui s'enfonçait dans la boue et dans le sang. Les plus formidables forces de police qu'on ait jamais vues étaient debout, armées pour la garde d'une bande de scélérats, dressées, excitées contre un peuple généreux qui ne veut pas subir une immonde dictature.

Pendant que la Chambre maudite tenait sa séance houleuse, les prétoriens, sur le pied de guerre, se formaient en masses profondes de l'esplanade des Invalides au quartier Latin, des Champs-Élysées à Saint-Germain-l'Auxerrois, tout le long des boulevards. Il est impossible de décrire l'aspect de Paris qui fut sinistré dès 17 heures et traquée à partir de 20 heures. Des multitudes innombrables de Français, dépourvus pour sauver leur patrimoine national de l'indignité de leur patrie, formèrent dans la grande glacée des rassemblements innombrables et dont il est impossible d'évaluer la force.

Les élémens, les chants, les huées éclatant à la fin du jour se répandaient à travers la grande ville comme la voix puissante et furieuse d'un noble peuple indigné et décidé à mettre un terme à l'ignominieuse dictature des forbans qui le dominent.

Dès les premiers moments des collisions se produisirent en plus de cinquante points. Partout où les manifestants présentaient de leurs pieds les rangs de la police, le combat éclatait avec une violence terrible qui en peu de minutes prenait, sur la place de la Concorde et aux Champs-Élysées notamment, la physionomie d'une émeute.

Contre les Camelots du Roi, les Jeunes Patriotes, les Croix de Feu, les adhérents de l'U. N. C. et les protestataires qui s'étaient joints à ces groupements, on lançait dans des rues sauvages les agents et les gardes mobiles et dans des chevauchées furieuses les cavaliers sabra au clair.

Mais les patriotes se défendaient avec énergie, renversant des autobus, les incendiant, édifiant en peu d'instants une quantité d'énormes barricades. Des menaces policières étant parties du ministère de la Marine, cet immense état d'insécurité aggrava les manifestations qui y mettaient le feu.

La mêlée se poursuivait, assez confuse, dans la fumée rougeoyante qui couvrait la vaste place.

Épandant, vers 19 h. 30, on vit la police piler. Les sections débordées refluaient; les cavaliers, pris de panique, faisaient demi-tour. Le cri « A la Chambre ! à la Chambre ! », approchant comme le tonnerre de la marine montante.

Les colonnes de manifestants ayant débarré la place de la Concorde, enfoncèrent l'énorme barrage qui interdisait l'accès du pont et se ruèrent vers la Chambre. C'est alors que les gardes mobiles et les agents ouvrirent le feu, déclenchant une fusillade qui dura jusqu'à la nuit. Elle se prolongea dans la nuit, comme on le verra ci-dessous. Mais, tout d'abord épouvantée par l'acte de sanglant Bonnefoy-Sibour, les manifestants, après avoir reflé sous ces décharges, se reformèrent pendant qu'on emportait les morts et les blessés. Des chevaux sans cavaliers couraient au hasard dans la foule. Les cris, les coups de feu, le sifflement des balles, les huées se croisaient lugubrement. Pendant, pris de panique, les députés s'élevèrent, à 20 h. 30, par la rue de Bourgoigne. Frot, reconnu par des manifestants, vint juste le temps de s'échapper en voiture. Les assauts d'un peuple rendu futur se renouvelaient.

Vers 22 heures, une formidable colonne en tête de laquelle on remarquait de nombreux Camelots du Roi et qui comprenait des milliers de combattants de l'U. N. C., des ligues d'Action française, des Jeunes Patriotes, des membres de la Solidarité française, des membres de la Solidarité française, balayant tout sur son passage, mettait toute la police en son passage, descendant dans une terrible flamme la rue Royale, franchissant la place de la Concorde et venait battre de ses flots la digne des gardes mobiles qui, sur plus de deux cents rangs de profondeur, bouchait le pont. L'élan était si fort que la digne s'ouvrit. On entendait fort avant sur le pont les cris des Camelots du Roi et l'on voyait flotter au-dessus des casques les drapeaux de l'U. N. C. Tout d'un coup, quatre lancés des sapeurs-pompiers aspergèrent les assaillants et de nouveau des coups de feu éclatèrent.

Les Croix de Feu, dans l'Intervalle, formaient les barrages sur le quai d'Orsay, parvenaient jusqu'aux grilles de la Chambre et étaient sauvagement attaqués par des troupes de police à pied et à cheval. Pendant que les prétoriens du bandit Bonnefoy-Sibour s'acharnaient ainsi sur les patriotes, les bandes communistes opéraient en toute liberté rue de Rivoli, où elles arrêtaient les automobiles, les renversaient, brisaient les lampadaires, coupaient les conduites de gaz et allumaient de nombreux incendies, place Saint-Augustin où elles s'efforçaient de desceller la statue de Jeanne d'Arc et dans les jardins des Tuileries où elles mutilaient les statues.

PARIS COUVERT DE SANG

Pour étouffer la révolte des honnêtes gens la garde mobile tire sur la foule

50 morts — Des milliers de blessés

parvenaient jusqu'aux grilles de la Chambre et étaient sauvagement attaqués par des troupes de police à pied et à cheval. Pendant que les prétoriens du bandit Bonnefoy-Sibour s'acharnaient ainsi sur les patriotes, les bandes communistes opéraient en toute liberté rue de Rivoli, où elles arrêtaient les automobiles, les renversaient, brisaient les lampadaires, coupaient les conduites de gaz et allumaient de nombreux incendies, place Saint-Augustin où elles s'efforçaient de desceller la statue de Jeanne d'Arc et dans les jardins des Tuileries où elles mutilaient les statues.

A la Concorde

Vers 5 h. 20, comme les flots des manifestants sont parvenus jusqu'à l'Obélisque — et leurs cris conspuant les voleurs s'entendaient jusque devant la Chambre — M. Bonnefoy-Sibour qui, sur le pont de la Concorde, va et vient, très pâle, fait donner l'ordre à la garde à cheval de charger. Les cavaliers se lancent au galop sur la foule, mais alors les manifestants se défendent en faisant pleuvoir sur les cavaliers une grêle de pierres.

Bientôt, la garde fait demi-tour et, poursuivie par la foule, revient au galop sur le pont de la Concorde. De nouveaux pelotons de gardes à cheval, ainsi que des masses de gardiens de la paix, chargent les manifestants. Mais en vain. Telle une vague immense, ils progressent, et rien ne peut les arrêter. Ils vont avancer lentement, malgré les charges furieuses d'agents. Sur le pont de la Concorde, où est établi l'état-major de la police, on amène des manifestants arrêtés. Tous sont à demi morts, affreusement blessés, défigurés, pleins de sang. Lorsqu'ils arrivent au barrage de gardes, maintenus chacun par quatre ou cinq agents, ils se trouvent en face de gardes pour les frapper à nouveau... lâchement. Un journaliste proteste. « Vous voulez qu'on vous en fasse autre? », lui est-il répondu.

Dependant, du côté de la police, c'est l'affolement. Un des membres de l'état-major de M. Bonnefoy-Sibour interroge un commandant de la garde : « — Vos hommes ont-ils leurs mousquetons? » — Oui... — Tant mieux. — On entend les cris de la foule : « Conspuiez les voleurs! ». C'est alors que les députés n'ont qu'une hâte : hâter la séance et s'enfuir... Mais, lorsque sur le seuil de leur caverne ils entendent les cris de colère du peuple, ils reculent et se terrant de nouveau.

Les charges

Bientôt l'on voit les gardes à cheval tirer leur sabre et charger au galop sur la foule. Celle-ci reflue jusque sous les arbres de l'avenue des Champs-Élysées, et arrachant les arceaux de fer des plate-bandes, font pleuvoir sur les cavaliers une grêle de projectiles. Les blessés sont nombreux parmi les malheureux que l'on contraignait à combattre des Français pour défendre un régime de pourris, de voleurs et d'assassins. Les chevaux aussi sont atteints. Les manifestants ont arrêté un autobus au milieu de la place, l'ont renversé et y ont mis le feu. L'incendie projette dans la nuit des lueurs sinistres, éclairant un véritable champ de bataille. Alors, arrive sur le pont de la Concorde une automobile de sapeurs-pompiers. On déroule les manches à eau et on les braque sur la foule. Mais celle-ci se soucie peu de ce bain glacé. Elle avance, avance toujours. La place est maintenant noire de monde. Les terrasses des Tuileries également. Et tout ce peuple crié, hurle sa colère. Soudain, les manifestants, par un suprême effort, s'emparant de lances que manient les pompiers. Ceux-ci battent en retraite. Ils sont arrosés à leur tour. Au milieu des gerbes d'eau l'on aperçoit les cavaliers frapper de taille et d'estoc.

Après les assassinats

M. Benon, juge d'instruction, a été saisi d'un réquisitoire du parquet tendant à l'ouverture d'une information contre M. Charles Maurras, pour provocation au meurtre. Charles Maurras a l'habitude de ces renversements de la justice.

Comme il fallait s'y attendre, le sang des Parisiens honnêtes a largement coulé. Un gouvernement de crapules innombrables, que préside le misérable Daladier, aidé d'un effroyable bandit, le sieur Frot, ministre de l'Intérieur, assisté de l'amant de la fille Arlette Simon, mariée à l'escroquissime Stavisky, répondant au nom de Paul-Boncour, ministre de la Guerre, un paillard gouvernement de filles et de gredins a fait tirer sur le peuple de Paris, tirer à mitrailleuses, sauvagement. C'est, à l'en croire, le triomphe sanglant de la République de traitres (Caillaux et Malvy), d'escrocs (Péret, Klotz, Dubarry, le Sartori de Chantemps, et C^o), s'imposant à la France par le sang et par la terreur!

Paul-Boncour est un miroir à filles, une raclure de cabarets de nuit, succédant — pour l'abandon et la trahison à l'Allemagne — au maquereau bémol Aristide Briand. Ce protecteur de la cambriolense Arlette Simon-Stavisky, d'accord avec Frot, a fait tuer hier les bons

et honnêtes Français qui venaient clamer leur indignation aux voleurs et pourris du Palais-Bourbon. Ce cabinet infâme a fait tuer pour des voleurs. Peuple de Paris, la bande aux traitres Gaillaux et Malvy, qui t'a fait fusiller dans le dos pendant la guerre, qui t'a valu, avec le Malvy de Dufrenne, des milliers de morts en surcroît, la bande à Frot et à Dalimier, aux voleurs et aux cambrioleurs de l'épargne, cette bande-là veut t'avoir par la terreur. Elle ne t'aura pas! Du sang des morts d'hier, comme du sang de Plateau, de mon fils Philippe, de Berger, de Jean Guiraud, exécutés par les escrocs et les maîtres chanteurs de la Sûreté générale, va lever une moisson de vengeurs. A ta tête, à l'heure décisive, nous serons, peuple de Paris, heureux de verser notre sang, s'il le faut, pour ta délivrance, pour le salut de la patrie, pour l'anéantissement DU RÉGIME DE MORT QUE L'ON APPELLE LA RÉPUBLIQUE, pour le Roi qui, seul, peut te délivrer!

Léon DAUDET,

LA POLITIQUE

I. Sanglants menteurs !

Le préfet de police que l'on a chassé l'autre jour est parti en disant qu'il n'avait pas de sang sur les mains.

C'était exact. Le sang des assassinats perpétrés depuis 1923 a coulé par les mains de la Sûreté générale.

En revanche, à peine recrutés par M. Daladier et par M. Frot, les deux remplaçants de M. Chiappe, dénommés Bonnefoy-Sibour et Geay, ont largement versé, hier soir, le sang de Paris. Il y a des tués. Il y a des blessés, et en si grand nombre qu'un seul hôpital en avait reçu plus de 90, tous atteints gravement, non de coups de matraque, mais de balles tirées, pour ainsi dire, à bout portant. Au premier assaut du pont de la Concorde, en un très court espace de temps, plus de trois cents coups de feu ont été comptés et le dénombrement des blessés que l'on a le plus haut se rapporte à cet antique épisode de la journée!

La soirée a été terrible, c'est dans la soirée que le nombre des morts, estimé d'abord à deux, puis à quatre, a subitement triplé, dit-on, à l'heure où je commence à écrire.

Dans les Champs-Élysées, occupés par la garde mobile, la fusillade n'a pas cessé durant de longues demi-heures. Or, en ce même instant, l'homme abject que la protection des voleurs et des escrocs vient de promouvoir assassin, lançait, par la voie de la presse, des déclarations inimaginables accusant de ses crimes ceux qui en ont le plus souffert, à la tête desquels notre Maxime Réal du Sartre, blessé au même bras que les Allemands lui ont mutilé! Les coupables, et quels coupables, les voilà donc! Mais, coupables de quoi, ministre assassin? Ils criaient : « A bas les voleurs! Ils voulaient donner leur avis aux protecteurs de l'escroquerie, ils s'avançaient sur les ponts, à travers les places de la grande ville, en arborant le drapeau de l'honnêteté offensée : hommes, femmes, jeunes gens, anciens combattants couverts de décorations gagnées au péril de leur vie, toute la fleur du pays de France, contre toute la lie de votre monde politique que vous auriez dû être le premier à réformer et à châtier, si vous aviez eu de l'honneur! Vraiment, ce sont ces nobles hommes que le ministre Daladier accuse d'avoir fait couler le sang? »

Le leur, oui. Le beau sang qui était à eux et qu'ils ont donné à la France, le beau sang juvénile et fier que nous saluons et pleurons. Mais, vous autres, dites-nous donc, n'est-ce pas dommage, grand dommage, que le sang des « bourgeois barbouilleurs de lois », celui de Frot, celui de Daladier, celui de Blum, n'ait pas été versé le premier?

II. Le mensonge cafard

Les misérables! La haine violente que leurs crimes inspirent à beau s'enfler et fermenter, elle est encore inférieure au dégoût que leur méritent leurs mensures: — Ce n'est pas nous, Monsieur! C'est l'autre! Il a commencé!

Le peuple de Paris eût-il commencé à tirer (avec quelles armes?) encore faudrait-il savoir qui a commencé à voler, à escroquer, à protéger escrocs et voleurs! Mais tous les témoins de la première bataille sont unanimes. J'en ai vu de bandés, encore couverts de sang; j'en ai vu, simples passants impartiaux, qui venaient déposer chez nous, parce qu'ils savent qu'il y a ici un suprême refuge de patriotisme et de civisme, de justice et de vérité. Tous ont dit la même chose : les gardes mobiles ont tiré sur le pont de la Concorde à l'instant précis où les assaillants venaient de se rendre maîtres des tayaux de pompes à incendie que l'on avait pointés contre eux. (Le régime républicain est le plus archaïque de tous; il se figure que l'on vient à bout des boules de colère d'un jeune peuple avec les moyens renouvelés du maréchal Lobau en mai

1831!) Hier, pas plus que l'autre samedi, cette eau, ces pompes ne pouvaient servir à grand'chose! Les tayaux ont été attachés et la marche a recommencé. Au même instant, des cavaliers désarçonnés et des chevaux sans cavalier causèrent un certain désordre, sous l'empire duquel ont retenti les premiers coups de feu et claqué les premières balles. Quand bien même on admettrait qu'à ce moment-là, une certaine panique ait pu s'emparer d'une troupe novice, mal commandée, troublée et démoralisée par les ordres froids de leurs nouveaux chefs, il faudrait dire : — Mais après?

Après les noires horreurs des Champs-Élysées! Après! A l'instant même où le sanglant Daladier essayait de désavouer son crime, en en chargeant autrui, au même point du temps où il rédigeait le mensonge ignominieux qui n'a même plus de bas à lant, ce mouvement lui, mais fort, qui distinguait les aveux des grands criminels de la jacobinaille, l'homme qui écrivait ces mensonges rampants avait soin de les contredire par son action.

Il tuait au moment où il tentait de se disculper de cette turberie. Voyez les heures, comptez bien.

On hésite entre deux exclamations : — Ah! le misérable! — Ah! le piteux!

Le misérable qui veut couvrir à tout prix ses amis les brigands de la caverne enchaînés à la jouissance de leur trésor.

Le piteux qui n'ose pas dire : — Eh! bien, c'est moi qui ai fait cela, pour sauver mes voleurs, soutenir mes escrocs, veiller à la liberté et à la vie des précieux Bonnaure qui ont fait nos élections avec les chèques Stavisky et que je récompense comme il le faut!

III. La prétention à l'énergie !

Car il faut les voir comme ils sont : Au soir du jour où il entraient dans le cabinet, Frot a déclaré au cours d'un dîner :

« Voilà trois ans que je travaille pour devenir ministre. J'y suis; je ferai tout pour y rester. Je vais demander à Chiappe, pour arrêter cette affaire Stavisky, deux dossiers sur des gens de gauche et un radical. S'il refuse, je verrai ce que j'ai à faire. Mais alors j'essaierai de faire une dictature de gauche. »

« On ne m'aura pas comme on a eu les autres. » — La dictature de gauche, il y a des années que nous la voyons venir et que nous l'annonçons. La question est de savoir si, venue du pays d'où elle nous a appelés, le pays légal, elle sera supportée par le pays réel. Et tout est là. D'abord là. Nous disons à Frot que cela ne prendra pas. Frot ne nous écoute pas.

Je viens de revoir son image et celle de Daladier au numéro du PARIS-SOIR. Quelles gueules lamentables! Et quelle pauvre lippe de gosses malheureux! Quels obliques regards de gamins pervers! Deux pauvres types. Deux loques dépassées par l'événement. Et c'est ça qui peut donner l'ordre de verser le sang! Et c'est ça qui le verse!

A regarder ces figures, si l'on peut dire, on donne raison à quelqu'un qui sait les choses et qui disait hier : — Ce qu'ont fait Daladier et Frot, c'est

Au cœur de la République affolée

DALADIER REFUSE DE S'EXPLIQUER DEVANT LA CHAMBRE

Il quitte le Palais-Bourbon, par derrière, en longeant les murs, sans oser sortir en voiture

La Chambre a siégé, hier, de 3 heures de l'après-midi à 8 h. 30 du soir, dans l'atmosphère d'émeute provoquée par l'indignation populaire. Elle s'est enjuyée, on peut le dire, dans la crainte de voir les manifestants forcer complètement les barrières de police et de troupes. Les ministres n'ont pas osé faire sortir leurs voitures de la cour intérieure du Palais-Bourbon. Ils sont partis à pied, un à un, par derrière, longeant les murs, comme des criminels qui veulent de faire verser le sang français pour protéger des voleurs, des pilleurs d'épargne, des bandits.

Des représentants du peuple, ça? Allons donc!

LA SEANCE

Il y a de l'électricité dans l'air quand le président du Conseil, Daladier, gagne le banc du gouvernement, l'œil sombre et la tête basse. A ses côtés, vient bientôt se ranger le jeune Frot, ministre de l'Intérieur, qui est acclamé par les socialistes, ses amis d'hier, dont il fait le jeu aujourd'hui.

Mais aussitôt que Fernand Bouisson donne la parole à Daladier pour la lecture de la déclaration ministérielle, les applaudissements éclatent à droite : ce sont deux députés nouveaux, MM. Mermod

et Tellier qui entrent en séance pour la première fois, ayant battu des hommes de gauche, le premier dans l'Ain, le second dans le Nord.

La déclaration ministérielle? Personne ne l'écoute, personne n'entend rien, car dès les premiers mots, le président du Conseil provoque le cahut en parlant d'un scandale « né de quelques défaillances individuelles et en essayant de faire croire que ce sont « les adversaires du régime » qui sont responsables de l'indignation populaire.

On saisit à peine quelques lambeaux de phrases : « Le gouvernement demande à être jugé sur ses premiers actes... » « Il faut protéger efficacement l'épargne!... » C'est trop de cynisme. A droite et à l'extrême-gauche, on crie : « Démission-Démission! » Puis bientôt la forte voix des communistes s'enfle, puissante, et scande : « Vive les Soviets! » Le président Bouisson est obligé d'abandonner le président du Conseil à la tribune, de se couvrir et de disparaître.

On croit un instant que quelques socialistes excités vont se lancer sur les travées de droite, mais les questeurs et le ministre de l'Intérieur les retiennent à bras le corps au milieu de l'hémicycle. Les hurlements, les mots grossiers se croisent... mais on se sépare.

(Lire la suite en 2^e page)

IV. Trois possibles

Trois possibles en présence : Ou les assassins seront décrets d'accusation par une Chambre, un Sénat, un Conseil municipal assez hardi, pour parler au nom de la France et de l'humanité.

Ou le peuple français mettra les assassins hors la loi.

Ou tout sera fini, d'un peuple tombé assez bas pour se résigner à être gouverné, trahi, vendu, escroqué, dépossédé et finalement mitraillé par l'écumé de ses latrines.

V. Le courage de la France

Eh! bien, non. Quelque chose de fort et de noble achève de se révéler dans les affreuses tureries d'hier. C'est l'impavide courage civique de la foule française sur laquelle on traill.

Il n'y a pas eu de panique. Il n'y a pas eu de désordre. La foule a reculé pied à pied, et, toutes les fois qu'elle l'a pu, elle a repris hautement, vigoureusement l'avantage.

Jamais peut-être on n'avait vu de ce degré stoïque d'abnégation dans une masse commandée et dirigée par la seule unanimité d'un sentiment juste, d'un plus juste ressentiment. Rien ne l'a découragé. Elle n'a pas cessé de se ruier à l'assaut, d'y revenir, de s'y obstiner sous le feu.

Des mois joyeux d'anciens combattants ont couru : — Mon vieux, ma vieille, on tire, on tire, mets-toi derrière le mur. Comme il n'y a pas de mur place de la Concorde, on riait et on encaissait.

Tissier de Mallerias me dit : — Oui, sans doute, cette foule a été héroïque. Et cet héroïsme avait quelque chose d'affreusement naturel. A combien de Français la République des voleurs n'a-t-elle pas rendu la vie écumante? Comment craindre la mort quand il s'agit d'abattre un régime, un pouvoir qui a organisé la banqueroute de notre coûteuse victoire, qui met et qui garde au pincelle les traitres condamnés de la guerre, a dilapidé nos finances, tué notre économie, souillé et ruiné notre justice, n'a plus d'autorité que celle d'une force qui devrait garder notre paix, protéger notre travail et nos frontières, et dont il abuse pour défendre ses pilleries, empoisonner

la moralité publique et nous déshonorer devant le monde entier!

Il nous dégoûterait de la vie si nous devions rester ses esclaves.

Quand j'ai mis les premières lignes de cet article, le chiffre des morts était de deux, bientôt doublé. Les quatre sont devenus douze, et les douze sont trente à 2 heures du matin. A moins de 3 heures, les voilà cinquante.

Je n'ai pas besoin de dire que les sergents de ville ou les gardes mobiles qui ont trouvé la mort dans l'obéissance aux ordres absurdes de leurs trois nouveaux chefs méritent le même hommage que les trente manifestants massacrés.

Nous le leur donnons de tout cœur à ces Français mal commandés, criminellement commandés pour le Crime, à qui les Daladier, les Frot, les Bonnefoy-Sibour, les Geay, les Blum ont fait porter le poids douloureux de la défense de leurs vices de fous.

VI. Complots !

Et maintenant, conseil de cabinet tenu, ces pauvres gens nous échafaudent un complot.

Complot? — Complot eux-mêmes! Leur complot contre la Patrie. Leur complot contre l'ordre.

Leur complot, suivi d'attentat, contre la sûreté, contre la boue, contre la vie des citoyens.

Nous disions : — A bas les voleurs ! Ils nous font dire : — A bas les assassins!

Voilà leur complot tout cuit. A la dernière heure, on m'inculpe. C'est un honneur auquel je suis habitué.

Charles MAURRAS.

M. MARTINAUD-DÉPLAT a rencontré un de nos collaborateurs, qu'il a chargé de me dire que l'on ne m'a pas bien renseigné sur son compte; — qu'il n'a jamais été en Hongrie; — qu'il n'a jamais servi de secrétaire à Hesse dans les affaires Stavisky; — et qu'il tient beaucoup à mon estime d'adversaire politique. C'est une politesse que je serais ravi de rendre.

J'enregistre la protestation de M. Martinaud-Déplat comme j'ai fait de toutes celles qui me sont parvenues. Donc l'Enquête! Donc, pour la libre Enquête, la démission des fonctionnaires suspects!

Erratum. — Dans la Politique d'hier, note 1, 2^e ligne, il fallait lire « un spectacle immoral » et non « immobile » qui n'avait pas de sens.

P.-S. — A. B. A. — Bien reçu. Merci. — CH. M.

ECHOS

DISQUES ROYALISTES

HÉBERTOT (35, rue Vignon, Paris).

La PERGOLA, auberge, 23, av. du Maine, est réputée pour sa chère exquisite et ses spécialités franco-comtoises : le poulet aux morilles, les quenelles Nantua, le pâté d'écrevisses font les délices des fins gourmets. Se recommander de l'A. F.

PARIS COUVERT DE SANG

Alors, pour éviter le juste châtiment qui les menace, les « pourris » ne vont pas hésiter à faire couler le sang des patriotes français...

Les mitrailleuses...

A ce moment, les manifestants sont encore à plus de trente mètres des gardes mobiles. Il n'y a eu aucune sommation, aucun coup de clairon, aucun roulement de tambour quand, soudain, retentit le crépitement sinistre de la mitrailleuse. Une clameur immense s'élève. Des hommes de tout âge sont tombés. On ramasse des blessés et des morts...

Pourtant la foule ne cède pas pour cela à la panique. A peine si elle bat en retraite lentement, et en faisant pleuvoir une grêle de pierres sur ceux à qui l'on fait remplir une mission fratricide. Puis la garde, à cheval charge, se reforme, charge encore... Ce sera ainsi toute la soirée et encore à l'heure où nous écrivons. De même que des fusillades crépiteront presque sans interruption... Fusils-mitrailleurs et pistolets automatiques feront de nombreuses victimes parmi les Parisiens désarmés. Une balle perdue ira tuer une dame qui se trouvait dans une chambre de l'hôtel Crillon. Les manifestants se défendent comme ils peuvent contre cette sauvagerie, se cachant derrière tout ce qui peut servir d'abri et animés d'une rage folle contre le régime de voleurs et d'assassins et contre ses prêtres.

Aux Invalides

Tandis que, place de la Concorde et rue Royale, les Parisiens continuent à crier leur colère et que la police les mitraille, une colonne surgit sur le boulevard Saint-Germain, en face de l'esplanade des Invalides, et se rue sur les barrières. Elle parvient à en rompre deux. Alors que tout ce qui reste de forces de police disponibles va être envoyé en renfort, ils chargeront furieusement. Devant la Chambre, sous l'œil narquois de certains députés qui ont eu le cynisme de venir, sur la terrasse du Palais-Bourbon, assister au massacre, on transporte sur des civières de grands mutilés, poitrine chargée de décorations, et qui ont été odieusement « passés à tabac ».

On voit arriver Maxime Réal del Sarthe, livide de douleur, soutenu par M. Le Provost de Launay, conseiller municipal de Paris. Le président de la Fédération nationale des Camelots du Roi a été si terriblement frappé qu'il va perdre connaissance. On l'assied sur le trottoir, on l'adosse à la grille de la Chambre, et M. Ybarnegaray qui, de l'intérieur, a reconnu notre ami, va lui chercher un cordial. M. Le Provost de Launay fait ensuite transporter Maxime au Grand Cercle.

M. Le Provost de Launay aussi a été jeté à terre et sauvagement piétiné par la police. Le colonel Ferrandier a eu le même sort. Le conseiller municipal du VI^e est même, par-dessus le marché, arrêté et conduit au poste. Un autre conseiller municipal, M. du docteur Lobigeois, est si odieusement frappé que l'on craint qu'un de ses yeux soit perdu. Et la lutte fratricide continue, et les balles républicaines font de nouvelles brèches dans les masses compactes des Parisiens, écœurés d'un régime pourri et qui crient leur dégoût.

Les conseillers municipaux devant la Chambre

A 7 heures du soir, une importante colonne de manifestants s'est formée place de l'Hôtel-de-Ville. Cette colonne avait à sa tête les conseillers municipaux anciens combattants, parmi lesquels on remarquait notamment le colonel des Isnards, MM. Le Provost de Launay, Armand Massard, Levêq, Dailly, et...

Les manifestants se sont dirigés par la place du Châtelet et les quais jusqu'au Pont-Royal. Par les quais de la rive gauche, ils sont arrivés rue de Solferino devant le Palais de la Légion d'honneur où un fort barrage d'agents a été enfoncé. Au coin du quai d'Orsay et du boulevard Saint-Germain, une très violente bagarre s'est produite.

Brutalement chargés par les agents et les gardes mobiles, les manifestants sont néanmoins parvenus aux portes de la Chambre des pourris.

De nombreux anciens combattants et des conseillers municipaux ont été blessés à cet endroit.

Maxime Réal del Sarthe, sauvagement frappé, a eu son bras mutilé horriblement meurtri. Transporté dans un immeuble du Nouveau Cercle, notre vaillant ami a été reconduit chez lui par nos amis du Cercle. Parmi les blessés, on signale Jean Goy, député de la Seine; Dupont, Armand Massard, Lobigeois, de Pressac, Puchot, et M. Bernard, conseiller général de Vincennes. On signale ensuite comme également atteints MM. Lebecq, des Isnards et le colonel Ferrandier, conseillers municipaux.

A l'Élysée

A 21 heures environ, les charges de cavalerie ne parviennent pas à débayer la place de la Concorde.

Une très puissante colonne d'anciens combattants se forme sur les boulevards. Aux cris de « Conspuez les voleurs! » et en chantant le Ça ira des députés, se dirige sur la Concorde. Elle sera grossie à chaque pas, si bien qu'elle réussit à traverser la place, à forcer les barrières, à franchir le pont. Le dernier barrage de gardes et les camions ne peut être rompu, alors les anciens combattants se dirigent sur l'Élysée. Ils y parviennent et ébranlent les grilles du paisible jardin de M. Lebrun. Les très violentes bagarres se produisent. Plusieurs gardes sont désarmés. Un manifestant saute sur un cheval sans cavalier et charge. La brutalité des prêtres parvient à refouler un peu les manifestants qui se rendent alors sur la tombe du Soldat Inconnu et y observent un instant de recueillement. Puis, cette véritable mer humaine redescend vers la Concorde. Il est 11 h. 30 environ.

La soirée

A 23 heures, quelques barricades achèvent de brûler rue de Rivoli, dont pas un réverbère n'est intact.

Des groupes d'agents de police reviennent sans hâte vers la place de la Concorde. La place elle-même est à peu près vide. Seuls quelques rassemblements sont restés devant l'hôtel Crillon et le ministère de la Marine. Plus encore que rue de Rivoli, on a l'impression de l'émeute.

Les bas-côtés sont barrés par des barricades faites de sacs de ciment, de pavés de bois, d'arbres et de plaques de fonte précipitées des terrasses des Tuileries.

Vers le pont, sous la lumière des hauts lampadaires électriques, les casques et les sabres nus de la garde républicaine piquent la nuit de leur éclat froid.

des Champs-Élysées, qui s'amplifie rapidement. Une imposante colonne, au-dessus de laquelle flottent des drapeaux tricolores, débouche bientôt et se dirige vers la rue Royale.

Une brève bagarre se produit devant le Crillon. La garde a voulu arracher les drapeaux. Un clameur formidable lui répond, et les manifestants, faisant demi-tour, font face.

Des coups de sifflets alertent la garde à cheval massée près du pont de la Concorde. Un peloton s'éclaire, sabre au clair. Les manifestants tiennent tête aux cavaliers qui, en dépit des moulins de leurs grands sabres, sont obligés de faire demi-tour.

On lance alors la garde mobile à pied. La collision a lieu. Des scènes de brutalité inouïe se déroulent. Devant une des statues des villes, nous comptons six gardes assommés à coups de matraques et de talons un malheureux étendu sur le sol.

Les nouvelles salves

Mais les gardes sont obligés à leur tour de fuir devant le retour offensif des manifestants. Ils se replient donc, mais quand ils atteignent la ligne de la garde à cheval, la fusillade éclate, impossible de compter les coups, mais de l'avis de quelques-uns de nos confrères terrifiés comme nous de ce spectacle atroce, une centaine de coups ont été tirés.

Du reste, quelques instants après, deux ambulances filent par le quai avec leur traicque fardeau.

Il est 23 h. 35.

Dans l'intervalle, une autre colonne de manifestants communistes débouche de la rue Royale en chantant l'Internationale. Du point où nous sommes, nous n'en entendons que des lambeaux, mais nous voyons très bien qu'il ne se produit pas de collision brutale avec la foule qui occupe toute la partie de la place entre l'obélisque et le ministère de la Marine. Les communistes sont absorbés par les milliers de patriotes qui crient maintenant leur colère et leur dégoût : « Assassins! Assassins! Assassins! »

Dans la lumière blafarde du gaz, l'atmosphère est tragique. D'un côté de la place, une masse sombre qui avance lentement, portée par un mouvement irrésistible comme les vagues de la mer.

De l'autre, des rangées de cavaliers et de gardes, dont la brutalité, sous les mêmes casques qu'on portait pendant quatre ans de guerre ceux sur qui ils tirent aujourd'hui, apparaît dans toute son horreur.

Et la même manœuvre recommence.

Une nouvelle charge, de deux pelotons cette fois, n'a pas plus de succès que la précédente. Il est exactement 23 h. 50.

Les chevaux glissent, puis se cabrent, désarçonnant leurs cavaliers. Hommes et chevaux ruent en désordre. On dirait, si l'on peut risquer cette comparaison dans des circonstances aussi atroces, une parade de cirque manquée. Un cheval, grièvement blessé et abandonné par son cavalier, gît entre les deux partis.

Mais ce n'est qu'un prologue. La tragédie va recommencer.

Profitant de la débâcle de la garde à cheval, la foule a gagné les quelques mètres qu'elle avait dû céder devant les chevaux au galop. De nouveau, les cris vengeurs viennent flageller les assassins impassibles qui attendent froidement l'instant de faire à nouveau usage de leurs armes.

Il est exactement — nous avons noté l'heure — 23 h. 45.

Sans sommation — car dans le grand silence qui précède les salves, nul roulement de tambour n'est entendu — les gardes mobiles ouvrent le feu. Cent cinquante coups environ sont tirés. Les gardes à pied s'élancent avec leurs matraques pour ajouter au massacre. C'est une folle ruée. Le contact est d'une dureté incroyable. C'EST LA GUERRE en plein centre de Paris.

A l'heure où nous mettons sous presse, la place de la Concorde est à peu près dégagée, mais la rue Royale et les grands boulevards sont encore noirs d'une foule qui dit sa juste révolte.

Des voitures d'ambulance circulent à travers tout Paris. Des flèches de sang sont partout, des débris d'arbres et de barreaux incendiés gisent çà et là. Un champ de bataille.

1 heure du matin

A 1 heure, un calme relatif renaît dans Paris. A tous les carrefours, agents et gardes mobiles veillent, cependant que les manifestants regagnent leur domicile. Tout le quartier environnant l'Élysée et la place Beauvau, où gîte l'assassin Frot, est en état de siège. L'assassin Daladier a également peur. Devant le ministère des Affaires étrangères veillent des groupes compacts d'agents et de gardes mobiles.

La place de la Concorde est jonchée de cailloux et de débris de toutes sortes. Çà et là, on trouve des vestiges de barricades. Avenue des Champs-Élysées, des planches continuent à flamber. A la Madeleine, l'animation est encore grande. C'est devant le Weber qu'a eu lieu la dernière bagarre. L'intérieur de ce café ressemble à une salle d'hôpital. Des autos ambulances viennent chercher les blessés.

Dans tous les hôpitaux parisiens, la plus grande animation n'a cessé de régner, médecins, infirmiers et tout le personnel ont réalisé de zèle et de dévouement. Signalons que des membres du corps médical parisien sont venus spontanément aider leurs collègues des hôpitaux surchargés de besogne.

Le mensonge sur les cadavres

A 23 h. 15, Daladier a communiqué la note suivante :

L'appel au calme et au sang-froid, que le gouvernement avait lancé ce matin par la voie de la presse, a été entendu par les anciens combattants, qui se sont refusés à s'associer au agitateurs professionnels.

Par contre, certaines ligues politiques ont multiplié les excitations à l'émeute, et tenté un coup de force contre le régime républicain.

Des bandes, armées de revolvers et de couteaux, ont assailli les gardiens de la paix, les gardes républicains et les gardes mobiles. Elles ont ouvert le feu sur les défenseurs de l'ordre; de nombreux agents ont été blessés.

La preuve est faite, par l'identité des manifestants arrêtés, qu'il s'agit bien d'une tentative à main armée contre la sûreté de l'État.

Grâce au courage et au sang-froid des défenseurs de l'ordre, ces assauts ont été brisés. Les objectifs visés par les fauteurs de troubles n'ont pas été atteints. Les mesures nécessaires ont été prises immédiatement, afin de couper court à toute nouvelle tentative.

Conscient de son devoir envers le pays qui réclame l'ordre et la paix, le gouvernement est résolu à assurer par tous les moyens que lui confère la loi, la sécurité de la population et l'indépendance du régime républicain. Il compte, pour l'aider dans cette tâche, sur la collaboration du peuple français qui, loin de se courber devant les prétentions d'une audacieuse minorité, demeure fermement attaché à ses institutions de liberté.

En regard de l'imposture officielle, gravons les noms des victimes des balles de Daladier, tirées vers 8 heures, place de la Concorde, devant le palais de Dalimier, Bonneau, Chautemps et autres :

Inconnu : blessé mortellement par une balle à la tête.

Combattant de l'U. N. C., blessé à la tête; sa femme, le crâne entaillé d'un coup de sabre.

Blessés du pont de la Concorde, par balles, vers 8 heures :

Raymond LALANDE, 12, rue d'Assas, balle au tibia droit.

Charles LIEVIN, 3 ter, rue des Rosiers, balle dans le dos.

André DELAVENNE, 3, avenue de la Bourdonnais, balle à la cuisse.

TERRASSE, 28, boulevard Exelmans, père de trois enfants, balle dans l'aîne.

MENADEZ, commerçant, 28, rue Albouy, balle à la poitrine.

Manuel CALDOVILLA, balle au ventre.

DELAERE, 137, rue Devienne, à Roubaix, balle au ventre.

François FERRON, employé à la boucherie Marbeuf, 14, rue de l'Hôtel-Colbert, balle au pied.

GRATY, 42, rue de Lisbonne, balle à l'épaule gauche.

« Beau tableau » pour le complice Bonnefoy-Sibour, qui a ramassé dans le sang son uniforme lamé d'argent, sur la suggestion de l'assassin Daladier.

Outrage à la mémoire des victimes

Après la nomenclature des victimes dont on vient de lire la cénotaphe, l'assassin Bonnefoy-Sibour, aux gages de Daladier et du métrique Blum, n'a rien trouvé de plus scandaleux que d'interdire pour de-

main toute réunion de citoyens français, fût-ce pour pleurer les morts.

Tout dégoûtant du sang de 42 Français, dit-on à 1 h. 30 — 30 manifestants contre la tourbe parlementaire et 12 agents — il a pris l'arrêté suivant :

« Considérant que les manifestations qui ont eu lieu, à Paris ces jours derniers ont gravement troublé l'ordre et compromis la sécurité publique,

« Arrêtons :

« ARTICLE PREMIER. — Tout cortège et tout rassemblement sur la voie publique sont interdits tant dans la ville de Paris que dans le département de la Seine.

« ART. 2. — Le directeur général de la police municipale, le colonel commandant la légion de la garde républicaine, le colonel commandant la gendarmerie de la Seine, et tous les agents placés sous leurs ordres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

« Signé : BONNEFOY-SIBOUR. »

Ainsi, tout cortège serait même interdit pour les funérailles des victimes lâchement assassinées sur l'ordre de Blum, de Daladier et de Frot.

Cela n'empêchera rien !

D'ailleurs, si Bonnefoy-Sibour a « le droit » de faire assassiner, la loi ne sanctionne encore ses arrêtés que d'une amende de simple police.

Le sang lui monte à la tête !

A 1 h. 30, on donnait à la préfecture la suite des « opérations ».

23 h. 30 : divers groupements, qui s'étaient dispersés, se sont rassemblés à nouveau place de la Concorde. Ils ont tenté de franchir le pont. Ils ont été refoulés très vigoureusement (sic) par les gardes à cheval, les gardes mobiles et les gardiens de la paix.

Plusieurs charges ont été faites pour disperser les manifestants.

A nouveau (?) des coups de feu ont été tirés. Il y a eu des blessés des deux côtés. M. Xavier Guichard a été atteint à la tête par un boulet.

Il est impossible actuellement de dénombrer les blessés.

A minuit 45, il était établi que 200 gardes étaient blessés.

350 personnes ont été appréhendées pour délits divers.

On remarquera, dans ce fragment du dernier communiqué « officieux », que des coups de feu sont signalés — pour la première fois — avec l'hyprocrite mention : « A nouveau... »

A 2 h. 15, le communiqué officiel de la lugubre journée n'était pas encore établi.

A 2 heures du matin

A 2 heures du matin, la préfecture ne donnait encore aucun communiqué officiel. Les représentants des journaux, angoissés, attendaient vainement dans l'antichambre du nouveau préfet. Ils exprimaient leur stupeur de ce silence.

A la vérité, le nombre des MORTS et celui des blessés dépassent de beaucoup les chiffres officieusement recueillis.

IL Y AURAIT PLUS DE CINQUANTE MORTS.

Daladier refuse de s'expliquer devant la Chambre

(Suite de la 1^{re} page)

Au bout de cinq minutes, Bouisson revient au fauteuil et fait appel à « la sagesse de l'assemblée ». En vain. De guerre lasse, Daladier lit son papier au milieu des cris d'animaux sans que personne ne puisse désormais en entendre un mot. C'est Léon Blum et son groupe, les radicaux étant assez gelés, qui le soutiennent d'applaudissements « de confiance », c'est le cas de le dire, puisqu'on ne sait pas ce qu'il raconte.

M. Daladier refuse le débat

Le président de la Chambre donne ensuite lecture, dans le bruit, des 25 interpellations déposées ces jours-ci. Puis on entend Daladier déclarer, de son banc cette fois, qu'il n'acceptera que les interpellations de MM. Dommenge, Ybarnegaray, Franklin-Bouillon et Thorez, et qu'il pose la question de confiance sur ce choix arbitraire, contraire à tous les précédents.

Ne voulant pas d'un débat au fond, il cherche une majorité de procédure pour éviter le vote hostile de Malvy et de quelques socialistes amis de Chiappe.

Aussitôt le premier inscrit, M. Henry Haye, proteste avec une juste véhémence et demande si le droit d'interpeller est dès maintenant refusé à certains députés.

— Je m'élève contre les conceptions fascistes du chef du gouvernement. Les fascistes, monsieur Daladier, sont autour de vous!

Le jeune député de Seine-et-Oise, pour protester contre la violation de son droit de parole, dépose une demande de scrutin public à la tribune. Pris à son propre piège, la majorité socialiste de Daladier hurle en vain contre Henry Haye, M. Bouisson n'osant tout de même pas refuser le scrutin déposé.

Pendant une heure, donc, on scrutine lentement au milieu de l'effervescence des colporteurs. Il est 5 heures du soir quand on proclame que c'est M. Daladier qui obtient 300 voix contre 217 à Henry Haye pour la discussion des quatre interpellations précitées.

Alors Henry Haye demande « la jonction » de son interpellation aux quatre autres.

« A la tribune, il déclare à Daladier qu'il est « allé un peu fort » s'il n'est pas allé vite en établissant une hiérarchie injurieuse entre parlementaires.

— Vous voulez inaugurer ici le fascisme que vous prétendez combattre. Attention à vous, le peuple que nous sommes encore quelques-uns à représenter vous répondra.

C'est Léon Blum qui veut alors tenter de parler « des institutions libres » et faire appel à la conscience des hommes politiques! On le conspu copieusement à droite et à gauche. Il essaye cependant une manœuvre pour sauver Daladier en suggérant que les présidents de parisiens pouvaient, pendant une suspension de séance, se mettre d'accord sur le choix des dictateurs.

— Songez, dit-il, au danger que présenterait un mouvement antiparlémentaire prolongé.

Mais Xavier Vallat lui répond verbalement en montrant, d'après l'article du Populaire du matin, que Blum est le chef de file de la majorité de Daladier.

— Moi aussi je demanderai la jonction de mon interpellation, et si la Chambre la refuse, je pourrai ainsi, au moins, aller rejoindre mes camarades de combat parmi les manifestants.

Daladier essaye de parer ce coup qui fait sensation en disant qu'il ne veut pas de combats dans les rues.

La Chambre s'enfuit

Mais déjà l'on entend les sourdes rumeurs du dehors qui montent, irrésistibles, pendant qu'il essaye d'ironiser sur l'âge des combattants arrêtés lundi soir et sur les opérations menées par des adversaires du régime.

— Il y a une chose que je considère comme vitale : je ne veux pas que s'institue un quatrième pouvoir dans la République, celui des agitations de la rue.

Il pose la question de confiance contre la jonction de l'interpellation de M. Henry Haye et comme celui-ci dépose un nouveau scrutin public à la tribune, le président du conseil déclare :

— Dans ces conditions, je demande le renvoi « à la suite » de toutes les interpellations.

Je demande la parole, clame André Tardieu, qui escalade la tribune.

Son apparition subite déclenche toutes les gauches qui veulent l'empêcher de parler. Socialistes et communistes entonnent bientôt cette fois l'Internationale, à laquelle répond à droite une Marseille languissante et éraillée. Le chant des Camelots du Roi aurait un accent autrement entraînant!

On suspend, une seconde fois la séance. A leur banc, Blum et Auriant sont livides.

Au bout de vingt minutes de suspension, Tardieu peut se faire entendre.

— Il vous a fallu une semaine de réflexion avant de venir ici vous expliquer. Et vous refusez aujourd'hui toute explication, toute discussion régulière. Vous invoquez dans l'instant même l'intérêt de l'ordre public et du régime, et vous violez ce régime cyniquement. Vous parlez de fascisme, mais c'est le jour où le pouvoir exécutif interdit à l'assemblée de délibérer que le fascisme commence.

C'est le communiste Thorez qui vient au secours de Daladier en injurant Tardieu à propos de l'assassinat de Paul Doumer.

A gauche, on réclame aussitôt la clôture des explications de vote. On commence à avoir une peur intense des manifestations de la rue qui se précisent. Dans les couloirs, on voit les voitures automobiles qui flambent sur la place de la Concorde. On voit le service d'ordre courir, affolé de droite et de gauche, avec les gardes républicains.

C'est sur la clôture des explications de vote qu'est reporté le deuxième scrutin public à la tribune, qui dure encore une heure.

A 7 h. 30, la clôture est prononcée par 302 voix contre 204, sur 506 votants qui ont défilé en séance.

Blum remonte à la tribune pour se ranger hâtivement à l'avis du gouvernement. Lequel? Personne n'en sait rien, mais il n'importe! L'émeute hurle dans la nuit noire. Boncour voudrait être loin. Blum termine sur ces mots qui font rire tout le monde :

— Si le gouvernement manque à son devoir d'énergie, les socialistes sauront le remplir à sa place.

Pauvre chéri!

Franklin-Bouillon veut avoir le dernier mot. On dirait qu'il attend les manifestants qui sur le pont de la Concorde

en train de forcer les barrières :

« A quelques mètres d'ici, dans la rue, on se bat à cause de votre sale politique. S'il n'y avait pas de troupe, vous seriez déjà dehors, monsieur Daladier. Vous allez être responsable du sang versé.

La foule quitte les tribunes à ces mots et les députés commencent à sortir pour essayer de se sauver. La séance est suspendue. C'est l'effolement complet. Mais les grilles sont barricadées, des pelotons de gardes républicains, l'arme à la main, sont prêts à épauler pour sauver les vieilles paillottes des parlementaires. Ne pouvant fuir, ceux-ci regagnent leurs bancs et votent précipitamment pendant que Scapini s'écrie :

— Le gouvernement fait verser le sang : qu'il s'en aille.

A gauche, le socialiste Héurard hurle :

— Contre les fascistes, tout est permis.

Cependant, Franklin-Bouillon ajoute encore :

— Il fallait un maximum de redressement dans ce pays : on en est arrivé à la guerre civile organisée par le gouvernement, et cela à l'heure où le pays est à la veille de la ruine et de l'infamia!

Je mets au défi le gouvernement de dire que l'état des finances de la France ne justifie pas l'union, et c'est un crime contre la nation de prétendre et de faire le contraire.

A l'heure où la situation est tragique à l'extérieur, au lieu d'essayer d'unir, le président du Conseil a trahi ses engagements : il est indigne de rester là où il est.

Fébrilement, les urnes circulent. On proclame en vitesse que le gouvernement obtient 360 voix contre 220, et M. Bouisson renvoie la séance à jeudi matin, pendant que les députés s'enfuient, dans la crainte de voir la vague populaire submerger enfin le Palais-Bourbon, qu'ils quittent, comme des rats affolés, par derrière, un à un, tremblants et décomposés, laissant leurs automobiles prisonnières dans la cour intérieure, dont on n'ouvre la porte que prudemment, toutes les cinq minutes.

Pierre HERICOURT.

Dans les couloirs pendant l'émeute

Dans la soirée, alors que leur parvenaient les premières nouvelles des diverses manifestations qui ont éclaté sur les divers points de Paris que l'on sait, les députés ont commencé de s'agiter dans les couloirs au cours des très nombreuses suspensions de séance, nécessitées par les violences qui ont illustré les débats.

Députés et journalistes sortaient dans la cour qui donne sur le quai pour entendre les bruits de la manifestation de la place de la Concorde. Bientôt l'on apercevait les flammes qui dévorait un autobus renversé et, quelques instants plus tard, la fumée provenant de l'incendie du ministère de la Marine.

Dès ce moment, la belle cranière du début abandonnant certains parlementaires. Ils réclamaient de la gestuelle la fermeture des grilles et la protection de la garde.

Députés, journalistes, publicistes, prisonniers au Palais-Bourbon. On ne pouvait plus ni entrer ni sortir. Bientôt on entendait retentir les coups de feu, et

s'élever la voix de la foule en furie.

Une délégation du conseil municipal de Paris parvenait à pénétrer dans le Palais-Bourbon après s'être fait reconnaître par la présentation de leurs insignes et de leurs écharpes.

Plusieurs avaient été blessés en traversant les barrières.

A ce moment le courage, le peu de courage qui leur restait avait abandonné les parlementaires.

Verts de peur, les muscles du visage contractés, les dents serrées, ils faisaient prévenir le président Bouisson de hâter la fin de la séance. Et, comme on le verra au compte rendu d'Héricourt, celle-ci était levée en hâte.

Le départ des députés, par la rue de Bourgogne, ressemblait bientôt à une fuite éperdue. La plupart ne savaient pas par quels moyens regagner leurs logis et étaient contraints de faire un long détour pour quitter

Le scandale Stavisky

La justice de Pressard et Chautemps au service du ministre Bonnet

« N'en manquent pas une! » Guiboud-Ribaud a-t-il été chargé de mission au cabinet de Georges Bonnet? Il dit oui, on sait avec quelle fermeté, et s'appuyant sur des textes qui paraissent irréfutables. Bonnet dit non, ses dénégations restent purement verbales.

Dans l'opinion, le conflit paraît tranché. C'est un lourd boulet au pied de l'ancien ministre des Finances.

On a donc imaginé de demander à la justice d'authentifier les papiers négatifs de Georges Bonnet en les relevant de l'autorité de la chose jugée. Bien entendu, la nouvelle intrigue politico-judiciaire ne s'offre pas au public avec une si franche netteté. Comme toujours, le moyen est oblique, et cela ressemble fort à un dernier cadeau du procureur Pressard.

On en juge.

Il y a quelques jours, notre chargé d'affaires à La Haye informait le Quai d'Orsay d'une société hollandaise, la « Geldenhuis », avait été en rapports avec Guiboud-Ribaud pour le « financement » de constructions d'habitations à bon marché dans le territoire des communes du Bourget et de Gonesse. La société aurait été sur le point d'avancer 20 millions de florins. Elle ne se serait déterminée à cette avance que sur l'affirmation de Guiboud-Ribaud, faisant état de sa qualité de chargé de mission au cabinet du ministre des Finances. Les « démentis » de Bonnet auraient donné des inquiétudes à la société. Le résultat fut que celle-ci resta à la promesse : elle ne versa pas les 20 millions de florins.

La Société demandait seulement à être renseignée, et elle n'a pas déposé de plainte.

Pendant, sur ces choses inconstantes à première vue, le Parquet a édité un réquisitoire d'information. M. Ordonneau a été saisi sans délai, et le juge a inculté Guiboud-Ribaud de tentative d'escroquerie.

On voit la finasserie.

On espère obtenir une instruction énergiquement orientée vers la « démonstration » que le ministre n'a pas menti. C'est plus aisé, pensent-ils, qu'un débat public à la Chambre. Le dictateur en carton Daladier pourrait bien s'être préparé une déconvenue de plus!

En tout cas, Guiboud-Ribaud a protesté, affirmant qu'il ne connaissait pas la société.

N. S. A.

A Bayonne

Les prochains interrogatoires

Bayonne, 6 février. — Le bruit a couru à Bayonne que des Camelots du Roi, venus de Paris, manifesteraient ce soir, à 19 heures, aux alentours de la mairie. Un important service d'ordre fut organisé, mais les nombreux gendarmes et gardes mobiles massés à l'intérieur, car aucune manifestation n'a eu lieu. D'ailleurs, depuis la manifestation dirigée contre le député Bonnaire, les pouvoirs publics ne craignent plus d'être pris à l'improviste.

La population demeure très calme, à douze jours de élections complémentaires provoquées par la démission du maire Garat et des autres conseillers municipaux. Les listes des candidats ne sont pas encore connues, à l'exception de la liste communiste.

Pour éviter toute manifestation hostile, c'est dans un parloir de la maison d'arrêt que M. d'Uhalit interrogera demain Henri Cohen, ex-accusé de l'assassinat de M. Lippmann. L'interrogatoire, qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

A propos de ce dernier expert, il avait été annoncé que les défenseurs de Guiboud-Ribaud demandent au Crédit municipal d'intervenir, ce qui est fixé à 14 h. 30, aura lieu en présence des défenseurs de l'inculpé, M^{rs} de Poortier, du barreau de Paris, et Elie de Séze, du barreau de Bayonne. Après ce premier interrogatoire, M. d'Uhalit décidera s'il convient de confronter Cohen avec les témoins ou les experts judiciaires.

On confirme que Garat sera interrogé jeudi, vendredi et samedi. Une confrontation Garat-Tissier portera sur les bons irréguliers et les accusations portées par Tissier contre Garat. Des questions seront posées par l'expert, M. Verlaque.

L'affaire de la Compagnie foncière d'entreprises générales

Les deux procès de la Compagnie foncière d'entreprises générales de travaux publics ont été appelés à nouveau, hier, à la 1^{re} chambre de la cour d'appel, présidée par M. Jousset.

Dans la première affaire (infractions à la loi de 1867), la cour a rendu son arrêt sur les conclusions du ministère public qui demandait la disjonction. Considérant qu'elle n'est pas actuellement en possession de renseignements suffisants sur l'affaire au fond, elle a ordonné la disjonction, commis le conseiller Baraveau, et, à son défaut, le conseiller Barjot, pour procéder à un supplément d'enquête, et renvoyé à 13 février, c'est-à-dire à huitaine, pour statuer au fond.

La cour reprend ensuite l'examen de l'autre affaire, celle des infractions à la loi de 1907, qu'elle avait abordée déjà il y a huit jours en interrogeant l'ancien préfet de police Hudelo.

Après que celui-ci a été mis de nouveau sur la sellette et que les avocats des parties civiles lui ont posé quelques questions supplémentaires, on passe à l'interrogatoire des autres membres du conseil d'administration de la Compagnie foncière. Tous défilent, penauds, et fort peu fiers, à la barre.

M. Cachard, directeur administratif, déclare qu'il a donné sa démission pour raisons de santé et aussi parce qu'il s'est aperçu que certaines affaires dont s'occupait la société sortaient de son cadre.

Le président lui demande des explications sur la rédaction des notices de novembre et décembre 1929, qui contenaient l'exposé des garanties données aux obligataires. Ces garanties se sont révélées illusoire, puisque l'intérêt de ces titres n'est plus payé. En réalité, la société faisait payer par les obligataires eux-mêmes les garanties de leurs propres titres.

M. Cachard. — J'obéissais aux ordres de M. Stavisky et je n'avais pas d'avis personnel à émettre.

Le général Bardi de Fourton, le client de Camille Chautemps, a été administrateur de la Compagnie foncière dès le début. Il n'est démissionnaire que depuis une huitaine de jours environ.

Le général, dont l'interrogatoire ne dure que quelques instants à peine, a signé une des notices qui ont donné confiance aux prêteurs. Le texte en avait été soumis au conseil avant la notification officielle.

Le nommé Louis Tiliart, fonctionnaire à la préfecture de la Seine, où il était l'agent de Stavisky, était secrétaire du conseil d'administration de la Compagnie foncière. Il n'a pas connu le texte des notices.

Le président le tance vertement : — Il y a, dans des affaires comme celle-ci, des gens qui commettent des malhonnêtetés et d'autres qui les couvrent. Quand on est secrétaire comme vous, on couvre ces malhonnêtetés encore un peu plus qu'un simple administrateur.

Le prévenu. — J'ai démissionné. — Dans quelles conditions? — Sur l'invitation du préfet.

Les autres administrateurs ont été tout aussi négligents. Ils se contentaient de toucher leurs jetons de présence.

Michel Verrier, maire du 10^e arrondissement, protégé de Chautemps, compère du député carilliste Susset, répond qu'il a démissionné en avril 1930 parce qu'un journal financier l'a édifié sur les affaires d'Alexandre.

Le président lui adresse également une semonce : — Vous n'avez pas rempli efficacement, réellement, vos obligations. Les prêteurs ont souscrit en voyant votre nom au bas des notices. Vous avez été imprudent et presque malhonnête.

Je suis parti quand j'ai su qui était Alexandre. — Avez-vous prévu vos collègues? — Le prévenu doit reconnaître qu'il s'est contenté de démissionner.

Victor Dargent, juge de paix suppléant à Noisy-le-Sec, ancien maire de Romainville, à qui la première de ces qualités vaut, ainsi qu'à ses collègues, d'être traduit devant la cour d'appel, et non devant le tribunal correctionnel, dit qu'il a donné sa démission, mais qu'il l'a retirée ensuite, à la demande du général Bardi de Fourton.

Un témoin unique est entendu. C'est M. Wirtz, inspecteur de l'enregistrement, qui a dressé le procès-verbal de 1930 qui a servi de base aux poursuites. Déposition purement épisodique.

Puis la parole est aux avocats des parties civiles M^{rs} Bitsch, Marcel Héraud et Delaisi, qui réclament la réparation des dommages qu'ont subis leurs clients.

L'avocat général Carrière prend ensuite la parole et prononce un réquisitoire demandant pour tous les inculpés une condamnation sévère.

Arrêt à huitaine. — A. M.

AU SENAT

La déclaration ministérielle

Lue sans éclats de voix par M. Eugène Penancier, garde des Sceaux, la déclaration ministérielle a été, ce et là, applaudie par une demi-douzaine de sénateurs socialistes, notamment quand il fut question de « restaurer l'autorité de l'Etat républicain » et d'améliorer le système fiscal. Par contre, le passage proclamant la nécessité de voter le budget pour le 31 mars a valu l'assemblée en joyeuse humeur ; un vaste éclat de rire a secoué la droite et le centre.

Les socialistes, faisant fonction de chefs de claque, ont applaudi la dernière phrase sur « l'un des rares régimes de liberté qui subsistent encore dans le monde ».

Puis M. Gautherot a fait connaître qu'il maintenait sa demande d'interpellation sur le syndicalisme révolutionnaire à l'école publique; M. Labrousse en a fait autant en ce qui concernait son interpellation sur les conditions de réalisation de l'exposition de 1937, et M. Mollard en ce qui concernait la sienne sur les distributions d'énergie électrique.

M. Hervey a manifesté son intention d'interpeller le gouvernement « sur les liens qui rattachent la résidence générale du Maroc et la direction de la Comédie-Française au scandale des bons du Crédit municipal de Bayonne ».

Enfin, M. Cornudet ayant exprimé le désir de savoir à quelle date le président du Conseil comptait se rendre devant la commission des affaires étrangères, le président de celle-ci, M. Henry Bérenger, a déclaré :

— Pour répondre à la question posée par M. Cornudet, je puis faire savoir au Sénat que, dès samedi dernier, j'ai écrit à M. le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, une lettre pour lui faire part du désir unanime de la commission de ne voir, dans l'état présent de l'Allemagne, de l'Europe et du monde, diminuer en rien les forces militaires de la France.

Je sais que, si le gouvernement doit durer,

M. le président du Conseil me recevra dès demain. Je rendrai compte, vendredi prochain, de cette entrevue à notre commission, et j'espère que, ce jour-là, M. le président du Conseil voudra bien accepter de venir exposer à la commission les directives précises de son gouvernement sur la politique extérieure de la France.

Il a été ensuite décidé, à la demande de M. Lesaché, que la séance du mardi 13 février serait consacrée à la discussion des projets qui intéressent la défense de l'épargne.

Séance demain. — P. M.

Voici le texte de la déclaration ministérielle qui a été lue hier après-midi, à la Chambre, par M. Edouard Daladier, président du Conseil, et au Sénat, par M. Penancier, garde des Sceaux :

Depuis un mois, le scandale, né de quelques détails individuels, a paralysé l'action de la Chambre, dressé les partis les uns contre les autres, démolit le pays et fournit aux adversaires du régime l'occasion de reprendre les attaques que, dans le passé, la vigilance des républicains. Nous ne sortirons de cette atmosphère irrespirable qu'en faisant la lumière complète sur le complot et par l'énergie.

Le gouvernement qui est devant vous a déjà commencé sa tâche. Constitué depuis huit jours, il demande à être jugé sur ses premiers actes. En dehors des fautes que votre commission d'enquête dénoncera et qui, dans certains cas, méritent un relâchement de la vigilance, un affaiblissement du sens des responsabilités, qui appellent une rénovation du personnel et des méthodes. Vous nous direz si nous avons bien fait de restaurer l'autorité de l'Etat républicain en refusant de le laisser morceler en foyers au profit d'administrations irresponsables.

Pendant que votre commission d'enquête, composée de représentants de tous les partis, assurera la manifestation de votre confiance, l'autre partie législative entravée par les passions partisans et qui est pourtant indispensable à la vie même du pays. Il faut voter des textes protégeant efficacement l'épargne. Il faut voter un budget avant le 31 mars. Sinon, le travail réalisé pendant dix-huit mois d'efforts par cinq gouvernements successifs, restant inachevé, demeurerait stérile.

Tandis que les décevés attendent avec impatience les nouvelles, fausses ou vraies, des scandales, tandis que certains croient trouver la revanche de leurs échecs, le pays a une demande comment il vendra ses récoltes, l'ouvrier voit ses salaires réduits et craint la menace du chômage, le commerçant et l'industriel luttent contre une concurrence étrangère, chaque jour plus sévère et plus pressante, les classes moyennes sont accablées par la cherté de la vie et la jeunesse est incertaine de son avenir. Elus du peuple, en contact direct avec lui dans toutes nos provinces, nous connaissons ses souffrances, ses inquiétudes, ses espoirs, est-il possible, sans vous faire et à nos amis, de croire que nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amis, nous ne sommes pas luttés passionnés à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés.

Les scandales passent, les problèmes demeurent. La République, pour continuer, doit les résoudre. Nous sommes obligés de maintenir notre statut monétaire. Mais le budget doit être voté. Le budget a été voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste, fonder sur des accords de compensation et de réciprocité. Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à la machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne, d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face de l'Europe inquiète et divisée, nous affirmerons à nouveau la volonté

INFORMATIONS LES COURSES

La Flamme du Souvenir
Liste des associations désignées pour reviver la Flamme les 7 et 8 février 1934 :

Table with columns for race names, locations, and participants. Includes Vincennes, Paris, and other venues.

La Flamme, à l'Arc de Triomphe, sera rallumée le jeudi 8 février, à 18 h. 30, par l'Association amicale des anciens du 36^e R.I. (ex-Royal Anjou), dont une délégation, conduite par le docteur Collette, viendra spécialement de Caen. Les anciens de 256^e R.I. participeront aussi à cette pieuse cérémonie.

Suivant le vœu de Willette
La traditionnelle cérémonie voulue et organisée par l'Association amicale des anciens du 36^e R.I. (ex-Royal Anjou), dont une délégation, conduite par le docteur Collette, viendra spécialement de Caen. Les anciens de 256^e R.I. participeront aussi à cette pieuse cérémonie.

Les artistes des provinces françaises sont également invités à se réunir suivant le vœu de Willette. Les amateurs pourront se procurer le souvenir de la cérémonie de Paris donnant un fac-similé de la belle Prêve de Willette et un de ses croquis inédits, soit le 14 février à l'office, soit en adressant une obole au compte chèques postaux Reçu Paris n° 1741-32, pour participer aux frais de la cérémonie et à une exposition éventuelle des œuvres religieuses de Willette.

Aux morts des Armées de Champagne
L'Association du Souvenir, fondée et présidée par le général Gouraud, organise, pour le dimanche 11 février, à 10 h. 45, la cérémonie annuelle à la mémoire des soldats français et alliés tombés sur le front des armées, en Champagne, qui sera célébrée en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

On annonce la naissance de :
— Mlle Claudine Desourche avec M. Jacques Loste, à Paris.

On annonce le mariage de :
— Du baron de Haven, au Baou (Finistère), à Dijon.

On annonce le décès :
— Du baron de Haven, au Baou (Finistère), à Dijon.

Mort du bâtonnier Mennesson
M^r Mennesson, doyen de l'Ordre des avocats, ancien bâtonnier, vient de succéder dans la clinique où il avait dû être transporté, il y a quelques jours.

Radio-Programmes
Programmes du mercredi 7 février 1934
RADIO-PARIS (1.786 mètres) - 7 heures et 8 heures : disques. 12 h. 15 : orchestre. 18 heures : disques. 20 heures : lectures littéraires.

BOURSE DU 6 FÉVRIER 1934
Quoique le marché soit toujours raide, son attitude est complètement différente de celle de la veille. Les valeurs étrangères, qui triomphaient par le passé, sont délaissées aujourd'hui, au profit des titres français, ou, tout au moins, de certains d'entre eux.

Table with columns for market types (Marché officiel, Marché en banque) and various stock values.

Métaux Précieux
Argent pur, le gr. 0,215
Or fin, le gr. 13,000
Platine, le gr. 15,000

Table with columns for gold and silver prices in London, New York, and Amsterdam.

REVUE DE LA PRESSE

La France soit aux Français, 25; Anonyme, 25; Pour le Roi de France, 20; Pour la France toujours plus belle, 100; Un bon patriote, 25; Fozgou, 10; Anonyme, 20; Anonyme, 10; A moi non plus, 10; mes petits-enfants : vive le Roi, 10; Arignac, à Gallan, 50; Docteur Fauriol, à Gallan, 50; Un maître républicain par hasard, 50; Un prêtre qui aime la France, 10; M. Séjoux, 30; M. Carrère, 20; Une patriote, 200; Pour que la France soit aux Français, 5; Vive le Roi, 10; M. Major Charles, 30; Mme veuve Vignier, 50; Mme Castané, 2; Une bonne française, 5; Mme Doléac, 5; M. Rey, 5; M. Fozgou, 5; Pour que la France soit aux Français, 5; Mme Jean Castané, 2; Jean Arné, 5; Pour que la France vive en paix, 10; Deux anonymes, 20+10; 30; Un souvenir de mes chers enfants : une mère française, 10; Un patriote, 2; La sœur d'un prêtre, 5; Campistrou, 5; Mme Estrade, grand-mère, 5; M. Grangé, 5; Lator Jean, 21; Famille Lator, 15; Jean Campan, 10; M. et Mme Estrade, 5.

Le Rail, qui est pauvre et s'en flatte, ne peut que repousser du pied d'aussi stupides insinuations. Mais ne trouvez-vous pas admirable l'impudence de cette chevalerie de phynances que l'ut et que reste mère Hanau?

Un bon point d'écolier !
On lit dans Bec et Ongles :
Quelques écrivains comptent parmi les professionnels du journalisme et se déclarent scandalisés des libérés pris en la langue française par le libéré de leurs confrères. Ils ont entrepris de lire pendant un mois les organes les plus édités de la presse au triple point de vue de la syntaxe, de la grammaire et de la lexicologie, et de faire, entre le 15 décembre 1933 et le 15 janvier 1934, un statistique des fautes pour chaque feuille. Il en résulte que les Débats et l'Action Française sortent vainqueurs de l'épreuve, les premiers avec trois fautes, dont deux d'accord de participes, et l'organe de Maastricht avec cinq fautes, dont trois archaïques ! Le Temps, vingt et une fautes. L'Œuvre, vingt-sept. Le Matin, trente et une. Le Journal, trente-quatre, dont cinq à l'actif de M. Clément Vautel. L'Intransigeant, soixante et onze, dont dix-huit dans les rubriques littéraires. Le Petit Parisien, cent dix-huit. Paris-Soir, cent vingt et une. Le Petit Journal, deux cent quarante-quatre. Et le Jour, deux cent cinquante-trois.

« Notre Provence »
De la Vie, cette brève notice :
Ces deux fils illustres de la « mère Provence » viennent lui témoigner leurs ardentes amours en des pages que tiendront à lire tous ceux qui sont en goût de cette terre de lumière ou qui ont appris à en goûter les charmes. Dans la série d'hymnes qui composent ce livre écrit à la gloire des pays qui s'étendent d'Arles à Nice, le lecteur trouvera des raisons d'aimer davantage encore cette terre privilégiée.

Le Dictionnaire politique et critique de Charles Maurras
M. Adolphe de Falgairolle écrit au Courrier de Bayonne :
Tandis que les contribuables se demandent à quelle sauce ce qui leur reste de sang - de francs - sera mangé, ailleurs, on parle de race. Et je lisais ce qu'en disait Charles Maurras dans son Dictionnaire (Cité des Livres). Quelle prévision des événements ! En 1902, Maurras annonçait que nos pseudo-enquêtes sur les frontières, l'internationalisme qui gonflait de joie les hommes politiques, ne serait vite que duperie, parce que la race demeurait. En 1905, Maurras dénonçait la duperie de la naturalisation administrative mais, depuis, on l'a multipliée sans garantie, sans précautions. En 1913, Maurras prévoit la décomposition fatale des races qui ont perdu « l'ordre civil ». En 1933, nous voyons les effets du rappel du sentiment racial chez certains peuples.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

Le scandale du cadastre
A l'Intransigeant, M. René Vierville a signalé, sous ce titre, les immenses abus qui se produisent à l'occasion de la réfection du cadastre.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

« Le Rail »
Le rail, qui est le type parfait - et quasi inimité - du journal professionnel indépendant, a eu l'honneur de deux attaques du journal dans lequel le sinistre Mme Hanau, condamnée de droit commun, sainte de la République, continue, sous l'œil bienveillant du parquet général de Paris sa culture des poires.

POUR LE SALUT VERS LA VICTOIRE

Table listing subscribers and their contributions for the 'Pour le Salut vers la Victoire' campaign, including names like M. de la Brosse, Gomet, Ed. Tournier, etc.

Ligue d'Action française

CHEQUES POSTAUX

Pour les contributions volontaires, les dons à la propagande, le service des conférences, les abonnements, la publicité et, en général, tout ce qui concerne l'administration du journal : **Compte Paris Action française 239-00**.
Pour les cotisations des ligues et affiliés, les tracts, les affiches et tous envois de fonds à la Ligue : **Compte Paris Paul Robin 1426-09**.

Pour la Fédération nationale des Camelots du Roi et commissaires d'A. F. : **Compte Paris Pierre Chastres 1375-06**.

TABLEAU D'HONNEUR

DES CAMELOTS DU ROI
Charles Paul..... 88 jours de prison.

ETUDIANTS D'A. F.

Saen (Cerle Rodolphe de Maistre). — La causerie sur *La Monarchie et la paix* prévue pour jeudi 8 février est reportée à une date ultérieure. Une permanence à 20 h. 45 remplacera la réunion. D'autre part, tous nos amis sont priés de fréquenter chaque jour la permanence de 18 à 19 heures.

Toulouse. — Le banquet des étudiants aura lieu jeudi 8 février à la permanence, 20, rue Saint-Antoine-du-T. Présence du docteur Averseng, de M^{rs} Borès et de M^{rs} Rous. Prix du banquet : 18 francs.

JEUNES FILLES ROYALISTES

Levon. — La septième matinée de lettres et d'histoire aura lieu dimanche 11 février, à 17 heures précises, salle Aumont-Wirth, 30, quai Saint-Antoine. Conférence par Pierre Chardon sur *Les méfaits de la science en littérature de Zola à Maurras*. Les portes de la salle ouvriront à 16 h. 15. Cartes d'entrée à 4 francs (cartes roses) en vente chez Béal, 15, rue de la République, et aux librairies des Nouveautés, 26, place Bellecour; Crozier, 20, rue d'Algerie; Camus, 3, avenue de la Bibliothèque; Lardanchet, 10, rue du Président-Carnot; du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, et à la section d'A. F., 26, place Bellecour.

GRUPE PROFESSIONNEL FEMININ
Réunion dimanche 11 février, à 10 h. 30 précises, 10, rue du Havre, salle de l'U. C. F. Conférence par M. Murat : *Empire et royaume*.

NOS REUNIONS ET NOS SECTIONS

PARIS ET BANLIEUE
7^h arr. — Vendredi 9 février, à 20 h. 45, réunion de la section à la permanence, 3, rue Rollin. Tous les ligues et ligueses sont priés de passer. Communications diverses.
11^h arr. — Perennance tous les mercredis à 20 h. 45, à la permanence, 19, rue Lebrun (2^e étage). Paiement des cotisations.
17^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.
18^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.
19^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.
20^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.
21^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.
22^h arr. — La permanence, 3, rue Scheffer, est ouverte tous les mercredis de 19 à 22 heures et tous les samedis de 18 heures à 21 h. 30.

Amiens. — Ce soir mercredi, à 21 heures, réunion au café de l'Alhambra, place du Marché (1^{er} étage). Conférence de Pierre Bécot sur *Les scandales du régime*.

Bécones-les-Bains. — Demain jeudi, à 21 heures, permanence, café de la Gare (salle du 1^{er} étage), 1, place Sarraill. Conférence de Pierre Chardon.

Boulogne - Billancourt. — Demain jeudi, à 21 heures, permanence au café du Commerce, 120, avenue Edouard-Vaillant, à Boulogne.
Au cours de la fête de la section samedi 3 février, un de nos amis a pris un vestiaire un chapeau melon ne lui appartenant pas. Nous le prions de vouloir bien se faire connaître à M. Descaumont, président de la section, 57, rue du Général-Gallieni, à Boulogne-Billancourt.

Choisy-le-Roi - Thiais. — Ce soir mercredi, à 20 h. 45, au café Gambetta, 1, avenue Gambetta, à Choisy, conférence de M. de Wally sur *Les libertés dans l'ancienne France* (2^e partie).

Reims - Villenoble et environs. — Perennance hebdomadaire, demain jeudi, à 21 heures, au café de Paris, place de la Gare, à Villenoble.

Levallois-Perret. — Demain jeudi, à 20 h. 45, réunion, taverne du Centre, 52, rue du Président-Wilson. Conférence de Pierre Rouillé sur *Les ouvriers français sous les divers régimes*.

Meudon - Bellevue. — Réunion samedi 10 février, à 20 h. 45, 6 bis, rue Porto-Ricci. Conférence de M. Morvan : *Nos Rois*. Cotisations, galette des Rois.

Nogent - Le Perreux. — Demain jeudi, à 21 heures, permanence au café Royal, 156, Grande-Rue, à Nogent. Mise à jour des cartes.

Une constipation opiniâtre vaincue

Et plus de maux de reins !
Une femme heureuse, c'est Mme P... de Contrexéville, qui en un mois a cessé à la fois sa constipation rebelle et ses maux de reins. Elle écrit :
« Depuis un mois, je prends des Sels Kruschen dont je suis enchantée. J'avais une constipation opiniâtre qui est vaincue par la petite dose matinale. De cela, je suis heureuse, mais ce qui est encore mieux, c'est que je ne suis plus malade de maux de reins qui me faisaient tant souffrir. Je recommande Kruschen à tous mes amis. »
— Mme P... Contrexéville (Vosges), lettre n° 15693.
Kruschen oblige, doucement mais sûrement, votre mécanisme interne à fonctionner régulièrement. En donnant aux reins, à l'intestin et au foie une nouvelle vigueur, il supprime radicalement toute constipation.
De cela, je suis heureuse, mais ce qui est encore mieux, c'est que je ne suis plus malade de maux de reins et de rhumatismes. Douleurs, maux de reins, lassitude disparaissent ; alors, comme par enchantement, vous retrouvez toute votre ardeur et votre énergie.
Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

AVIS ET COMMUNICATIONS

REUNIONS ET SOLENNITES.
— Notre-Dame de Paris, vendredi 9 février, à 19 h. 30, messe célébrée à la mémoire de membres décédés de l'Association des chanteurs d'église de Paris.
COURS ET CONFERENCES.
— Au cours de la séance qui sera consacrée à l'œuvre d'Henry de Montherlant, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le samedi soir 24 février, seront révélés des aspects nouveaux du célèbre écrivain. En même temps que les grandes pages de son œuvre, des scènes de théâtre et des poèmes inédits, du plus magnifique et haut lyrisme, seront interprétés par Mme Marie Ventura et Maurice Donnay, de la Comédie-Française, Georges Pasquet, un ensemble de beaux artistes. Cette soirée, qui va passionner l'élite de l'intelligence parisienne, sera donnée par le jeune groupe de la Ligue d'Action française et des artistes éprouvés par la crise.

COMMUNIQUES DIVERS.
— MM. Jean de Rovers, directeur, et Gabriel Boissy, rédacteur en chef de *Comardis*, et de nombreuses personnalités du monde théâtral et littéraire interviendront, samedi après-midi, au cours du grand débat dirigé par M. Léo Poldès, sur « L'œuvre d'Henry de Montherlant ». Les artistes et les écrivains doivent être unanimement d'accord pour y participer. Les renseignements et les demandes de programmes sont adressés à M. Léo Poldès, 7, rue Pierre-Demours.

— Ainsi que chaque année, la Ligue d'Action française organise au printemps deux voyages. Le premier groupe visitera la Grèce (départ par Venise, retour par Naples) durant les vacances de Pâques. Le second, qui aura lieu au début de mai, se rendra en Italie et Sicile. Des manifestations de propagande française et d'union latine seront organisées à l'occasion de ces voyages dans les principales villes de Grèce et d'Italie. Pour y participer, demander renseignements et programmes à la Ligue d'Action française, 90, rue Etienne-Marcel, Paris (10^e).

Saint-Cloud. — Demain jeudi, à 20 h. 45, réunion à la salle du cinéma, 54, boulevard de Versailles. Communications importantes.
Saint-Denis. — Ce soir mercredi, à 20 h. 45, réunion, 10, impasse Thiers.
Saint-Germain-en-Laye et environs. — Matinée récréative pour la fête des Rois dimanche 11 février, à 15 heures, à l'hôtel du Grand Cerf, 64, rue de Poissy (place du Marché), sous la présidence de Pierre Bécot, avec les concours des Méridionaux d'A. F. Participation aux frais : 5 francs; jeunes filles et jeunes gens : 2 francs. Trains électriques à Paris-Saint-Lazare toutes les vingt minutes.
Sartrouville. — Ce soir mercredi, à 21 heures, permanence chez notre ami Chevillon, 16, rue Léon-Fontaine.
Vannes. — Tous les mercredis, de 21 à 22 heures, permanence, 19, rue de Paris.
Verailles. — Nos amis sont priés de passer à la permanence, 53, rue du Maréchal-Foch, les jeudis de 20 h. 30 à 22 heures.
Nos amis sont priés d'assister à la fête des Rois qui sera célébrée à Saint-Germain-en-Laye.
Villiers-le-Bel. — Samedi 10 février, à 20 h. 30, à la permanence, 61, rue de la Gare, à Villiers-le-Bel, communications très importantes de M. Richard, président de la banlieue nord. Intensification de la propagande. Présence indispensable de tous les ligues.

PROVINCES

Alès. — La permanence de la section est ouverte tous les dimanches et quatrièmes samedis de chaque mois, de 17 à 19 heures, 2, rue Nicolai.
Bayonne. — Vendredi 9 février, à 21 heures, à l'Olympia, rue Vauban, grande réunion privée. Conférence de M. de Wally sur *Les méfaits de la science en littérature de Zola à Maurras*. Les portes de la salle ouvriront à 16 h. 15. Cartes d'entrée à 4 francs (cartes roses) en vente chez Béal, 15, rue de la République, et aux librairies des Nouveautés, 26, place Bellecour; Crozier, 20, rue d'Algerie; Camus, 3, avenue de la Bibliothèque; Lardanchet, 10, rue du Président-Carnot; du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, et à la section d'A. F., 26, place Bellecour.

Dieppe. — Lundi 12 février, à 20 h. 45, à l'hôtel du Rhin, boulevard de Verdun, grande conférence privée. Orateur : Paul Robin. Les ligues et sympathisants sont cordialement invités.

Dijon. — Les royalistes de la Côte-d'Or sont invités au partage traditionnel de la galette des Rois qui aura lieu sous la présidence du marquis de Miroir (salle du 1^{er} étage). Conférence par Pierre Chardon : *L'homme, la nature et la politique*. Participation aux frais : 10 francs; étudiants et Camelots : 5 francs.
Dinan. — Vendredi 9 février, réunion privée à 20 h. 30, hôtel de la Gare. Causerie amicale et contradictoire par M. de Blignières sur *L'Action française en présence des événements actuels : son but, ses moyens*.

La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret). — Dimanche 11 février, à 15 heures, conférence contradictoire, salle des fêtes, par M^{rs} Patrice O'Mahony : *La fin du régime*. Entrée gratuite.

Lorient. — La section fera les Rois à la permanence, 10 bis, cours des Quais, jeudi 8 février, à 21 heures. Tous les ligues, alliés et sympathisants sont invités avec leurs familles. Jeux, sauterie, gâteau des Rois.

Lyon-1^{er} arr. — Grande réunion contradictoire mercredi 7 février, à 20 h. 45, au café de la Jeune France, 10, rue Palais-Grillet (angle rue Trépin). Orateurs : M. Benoit et P. de la Perrière. Entrée gratuite.

Metz. — Réunion mensuelle de la section jeudi 8 février, à 20 h. 30, hôtel Métropole, en face de la gare.
Mulhouse. — Tous les vendredis, à 20 h. 30, réunion à la section au café Roth, place de la Réunion. Les sympathisants sont invités.

Nantes. — Dimanche 11 février, salons Mauduit, rue Armand-Loup, grand banquet organisé par un groupe de médecins d'A. F. sous la présidence du docteur Fiesinger. Charles Maurras y assistera et prendra la parole. Les dames médecins ou femmes de médecins sont instamment invitées. Prix du repas : 36 francs; pour les étudiants : 25 francs. Envoyer les adhésions au docteur Goumbin, à Saffré (Loire-Inférieure).

A l'issue du banquet médical, Charles Maurras recevra les ligues et ligueses de la section à 16 heures. Entrée sur présentation de la carte.

Naux-les-Mines. — Pour la première fois, une conférence sera donnée à Barbin, salle Monsieur-Faux, place de l'Eglise, jeudi 8 février, à 20 heures. Prière d'envoyer à M. Lejeune, 400, rue Nationale, à Naux-les-Mines, les adresses des personnes qui voudraient recevoir des invitations.

Orléans. — Réunion du groupe jeudi 8 février à la permanence. Conférence de notre ami O'Mahony : *La politique extérieure de la Monarchie à l'égard de l'Allemagne*.

Saint-Dié. — Par décision du président de la Ligue, le commandant Duménil est nommé président de la section.
Sainte-Foy-la-Grande. — La section se réunira dimanche 11 février, à 14 heures, à la permanence, boulevard Gratiot. Causerie par Paul Courcouron. Paiement des cotisations. Almanachs 1934. Les dames sont invitées, ainsi que nos amis sympathisants.

Reims. — La section et les Camelots du Roi fêteront les Rois samedi 10 février, à 21 heures, dans les salons de l'hôtel Moderne, quai Lamennais. Tous nos amis et les dames sont cordialement invités.

Tours. — Réunion générale jeudi 8 février, à 20 h. 30, salle du 1^{er} étage du café de l'Époque, 9, place du Palais. Causerie par notre ami de la Besnardière sur *L'Action française et le Vatican*.

Valenciennes. — La permanence, 16, rue Asklépie, est ouverte le jeudi de 20 h. 30 à 22 heures et le dimanche de 16 à 18 heures (prière de s'en tenir).

Vireux-sur-Arroube (Aisne). — Samedi 10 février, à 20 h. 30, café Colomb, grande réunion contradictoire : *Comment en sortir*, par Michel Latoud.

ALGERIE
— Il est rappelé aux détenteurs de billets de souscription que tous les numéros terminés par 44 et 70 sont gagnés dans toutes les séries. Tous les vendredis, conférence à 18 h. 15 à la permanence, 4, rue Lahitte. Paiement des cotisations 1934. Le trésorier remercie à l'avance nos amis pour le bon accueil qu'ils voudront bien réserver aux commissaires chargés des encaissements.

Philippeville. — Une permanence d'A. F. est ouverte au numéro 6 de la rue Saint-Augustin (entresol). Les amis d'A. F. y trouveront le meilleur accueil.

Concours de la meilleure affiche de propagande royaliste

Organisé par la section d'Action française du Mans.
REGLEMENT
1^o Concurrents. — Sont admis à concourir tous les royalistes d'Action française.
2^o Objet. — Réaliser la meilleure affiche possible de propagande royaliste.
Il s'agit de faire une affiche claire, vigoureuse, attirante, capable de faire saisir en peu de mots la malaisance du régime républicain et la nécessité d'une restauration monarchique. Les concurrents pourront faire largement allusion aux événements et scandales actuels. Mais il leur est recommandé de chercher à faire une affiche de portée générale plus que de simple actualité. Sous cette réserve, ils ont le libre choix du titre, du texte et de la présentation.
3^o Epreuves. — Pour la commodité du classement, les concurrents sont invités à adopter le format 40x31 (papier écolier). Les épreuves pourront être manuscrites ou dactylographées.

Elles seront obligatoirement signées d'un pseudonyme.

4^o Frais. — Les concurrents sont invités à joindre à leur affiche, selon leurs moyens, une cotisation pour la participation aux frais du concours. Ils n'y sont toutefois pas obligés. Les membres non concurrents des sections d'A. F. sont également invités à participer au concours, afin qu'un affichage important puisse être fait par la suite. Envoyer les souscriptions à la section d'A. F. du Mans.
5^o Classement. — Le classement sera fait par une commission d'au moins six membres, désignée par M. le président de la section d'A. F. de la Sarthe. Cette commission pourra composer des représentants des autres sections, et notamment de celles qui auraient fait des envois importants.
Le classement aura lieu en avril. La date sera indiquée dans l'A. F.
6^o Récompenses. — Les récompenses pour les meilleures affiches consistent en l'envoi d'ouvrages des maîtres d'A. F. portant dédicaces de leurs auteurs. Trois récompenses au moins seront attribuées.
En outre, la meilleure affiche, et si possible quelques-unes des suivantes, seront éditées par les soins de la section de la Sarthe. Des éditions pourront être faites également sous forme de tracts.
7^o Envois. — Les envois devront être faits avant le 28 février 1934, à l'adresse de la section d'A. F. du Mans, 3^{er} ter, rue de Paris. A l'intérieur de l'enveloppe seront placés :
a) Le texte de l'affiche, cacheté.
b) Une deuxième enveloppe cachetée, portant le pseudonyme de l'auteur, et contenant son nom et adresse (les concurrents pourront demander l'anonymat).
c) Un mandat de la somme offerte pour participation aux frais du concours.
Il sera répondu aux demandes de renseignements accompagnées de 1 franc pour frais de réponse.

Le livre le plus lu en ce moment

LE FASCISME

(Doctrines et institutions)

par

MUSSOLINI

15 fr. DENOËL ET STEELE

Informations parlementaires

AU SENAT.
★ Le groupe d'Union républicaine du Sénat s'est réuni sous la présidence de M. Maurice Ordonneau, après avoir répété les conditions dans lesquelles s'est constitué le cabinet et les incidents qui ont suivi, à l'indiquer que ses incidents désolent une influence très grande du parti socialiste sur le parti radical; il a conclu que le groupe ne pouvait donner sa confiance à un gouvernement qui, à ses yeux, ne saurait assurer la sécurité nationale, ni le redressement moral qui répondrait à la volonté manifeste du pays. Cette déclaration a été unanimement approuvée par le groupe.
★ La commission d'instruction de la Cour de justice a nommé président M. Henri Roy, en remplacement de M. Penancier, devenu garde des Sceaux.

IL Y A SAVON ET SAVON
Un savon de toilette ne doit pas être, comme c'est trop souvent le cas, un savon ordinaire coloré et parfumé. Ce doit être un savon composé et dosé pour laver uniquement la peau humaine sans l'irriter ni l'abîmer.
De tous les savons, celui qui répond le mieux à cette définition, c'est Monsavon, nouvelle formule de savon-crème, à base de lanoline. La lanoline est une substance adoucissante et curative, employée en médecine pour guérir les affections de la peau : crevasses, rougeurs, inflammations, etc... Incorporée à un savon, la lanoline joue le rôle d'un véritable baume pour l'épiderme. Tandis que le savon lave, la lanoline pénètre dans les pores de la peau, s'assouplit et la régénère.
Monsavon agit donc à la fois comme un savon et comme une crème de beauté. Un seul produit, un seul achat, un seule dépense — en plus de ses qualités, Monsavon permet de réaliser une économie à laquelle toute femme pratique sera sensible.
De plus, vous trouverez, dans chaque boîte de 3 Monsavon, une part de billet de la Loterie nationale.
Monsavon est 100 % français.

L'affaire Bonnet-Denuzières
M. Martin, juge d'instruction à Saint-Etienne, a procédé hier matin à l'ouverture des scellés apposés sur les caisses saisies dans la villa de Bonnet-Denuzières.
M. Martin avait convoqué pour 9 h. 30 l'ancien avocat et son ami Bonnet n'est pas venu, mais le juge, n'estimant pas sa présence nécessaire, ne l'a pas obligé à venir.
Vers 10 heures, Catherine Denuzières est arrivée en taxi au palais de justice. Son défenseur, M. Lambert, l'attendait chez le juge d'instruction.

LIQUEUR IZARRA
La grève des chauffeurs de taxis parisiens
La grève générale des taxis continue. Très peu de taxis ont circulé hier dans Paris.
Lundi, vers 14 h. 30, un meeting a réuni plusieurs milliers de manifestants au manège Huyghens. La salle était comble; d'autres réunions furent tenues rue Cambonne et rue du Château.
Divers orateurs ont exhorté les grévistes à ne pas reprendre le travail avant d'avoir obtenu entière satisfaction.
Le comité central de grève a voté également des mesures destinées à secourir les 4.000 chauffeurs russes qui se sont joints au mouvement.
M. Valadier, ministre du Travail, a reçu à nouveau les délégués des syndicats de loueurs. Ces derniers ne semblent pas disposés à faire d'importantes modifications au contrat de travail.
La question est portée sur les terrains fiscaux et judiciaires.
Hier, une réunion permanente s'est tenue à la Bourse du travail; en outre, un meeting important a eu lieu, à 14 heures, au gymnase Huyghens; les grévistes ont voté la continuation de la grève.

La « Croix-du-Sud » a quitté Port-Etienne pour Kenitra
Port-Etienne, 6 février. — L'hydravion *La Croix-du-Sud*, Latécoère 300, quadri-moteur Hispano 650 CV, commandé par le capitaine de corvette Bonnot, a décollé de Port-Etienne ce matin à 7 h. 55, à destination de la base aérienne de Kenitra.

AGORA (perm.) — Marlene Dietrich; Blanche Vénus. AGRICULTURE. — La Déchéance de miss Drake. GRAND-ORIGINE, 9 h. Le Coup du 8 mai. GYMNASSE, 9 h. Le Messager, de Henry Bernstein. LUNE-ROUSSE, 9 h. La Revue de Jean Boyer (dormir). MADEIRA, 9 h. Le Passage des princes. MATHURIN, 9 h. Les Femmes de France. MÉDRANO, Nouveau spectacle. MICHEL, 9 h. Parole d'honneur. MICHÈRE, 9 h. 30. Les Temps difficiles. MUGODER, 9 h. 30. L'Auberge du Cheval blanc. MONTMARNÉ, 9 h. Crime et Châtiment. NOUVEAUX, 8 h. 35. Ici Paris! NOUVEAU-CASINO, 8 h. 45. Trois de la marine. OLYMPIA, 9 h. Une Femme qui a le cœur trop petit. PALAIS-ROYAL, 9 h. La Famille Van der Smissen. PAVILLON, Mat. 15 h. soirée 9 h. Porte-Saint-Martin, 8 h. 45. Vaises de Vienne. POTINIÈRE, 9 h. La Mystérieuse Lady. RENAISSANCE, 9 h. Cloyettes. SARAZ-BERNHARDT, 8 h. 45. Alibi 14. ST. DES CH.-ÉLYSÉES, Mat. jeudi et dimanche. THÉÂTRE DE PARIS, Relâche. THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Relâche. THÉÂTRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Fovaritch. THÉÂTRE PIGALLE, 8 h. 30. La Chauve-Souris. TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 30. La Fille de Mrs Angot. VARIÉTÉS, 8 h. 45. Forestan, prince de Monaco. VIEUX-COLOMBIER (Clé Pitoëff), 9 h. La Polka des chaises.

CINEMAS
Malgré le très grand succès remporté par le nouveau film de LAUREL et HARDY, Les Sans-Soucis, PERMITTAGE CLUB DES URUSLINES (Théâtre Pathé-Natan) nous informe que les matinées de samedi, à prix réduits, continueront comme par le passé. (Faut. 7 et 10 fr.; Club 15 fr.)
URUSLINES. — Un film audacieux : *La Rue sans nom*, tiré du roman de Marcel Aymé par Pierre Chevalier, avec Constant Rémy, Gabriel Gobry. (Danton 81-69.)
AGORA (perm.) — Marlene Dietrich; Blanche Vénus. AGRICULTURE. — La Déchéance de miss Drake. GRAND-ORIGINE, 9 h. Le Coup du 8 mai. GYMNASSE, 9 h. Le Messager, de Henry Bernstein. LUNE-ROUSSE, 9 h. La Revue de Jean Boyer (dormir). MADEIRA, 9 h. Le Passage des princes. MATHURIN, 9 h. Les Femmes de France. MÉDRANO, Nouveau spectacle. MICHEL, 9 h. Parole d'honneur. MICHÈRE, 9 h. 30. Les Temps difficiles. MUGODER, 9 h. 30. L'Auberge du Cheval blanc. MONTMARNÉ, 9 h. Crime et Châtiment. NOUVEAUX, 8 h. 35. Ici Paris! NOUVEAU-CASINO, 8 h. 45. Trois de la marine. OLYMPIA, 9 h. Une Femme qui a le cœur trop petit. PALAIS-ROYAL, 9 h. La Famille Van der Smissen. PAVILLON, Mat. 15 h. soirée 9 h. Porte-Saint-Martin, 8 h. 45. Vaises de Vienne. POTINIÈRE, 9 h. La Mystérieuse Lady. RENAISSANCE, 9 h. Cloyettes. SARAZ-BERNHARDT, 8 h. 45. Alibi 14. ST. DES CH.-ÉLYSÉES, Mat. jeudi et dimanche. THÉÂTRE DE PARIS, Relâche. THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Relâche. THÉÂTRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Fovaritch. THÉÂTRE PIGALLE, 8 h. 30. La Chauve-Souris. TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 30. La Fille de Mrs Angot. VARIÉTÉS, 8 h. 45. Forestan, prince de Monaco. VIEUX-COLOMBIER (Clé Pitoëff), 9 h. La Polka des chaises.

CARNET DES LETTRES DES SCIENCES ET DES ARTS

ROMANS POUR JEUNES FILLES

C'est un genre qui tend à disparaître. De nos jours, beaucoup de jeunes filles se manifestent par un certain excès pour les romans écrits spécialement à leur intention. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'insignifiance et la naïveté de certains d'entre eux ont quelque chose de rebutant. Mais pourquoi le genre entier serait-il englobé dans cette dévaluation? N'est-il pas possible d'écrire sans être fade des pages délicates et tendres?
Voici un roman qui nous paraît remplir toutes les conditions voulues : il est ardent et il est chaste; il est rempli d'observations justes; il est bien écrit. L'auteur est une jeune femme qui signe modestement Magali. Il a paru, aux éditions Tallandier, sous le titre : *Cœur de flamme*.
Le sujet en est romanesque, sans offenser toutefois les lois de la crédibilité : Rose-Mary Châtelier est une jeune fille « dans le train », tout ce qu'il y a de plus « à la page ». Elle est fiancée à un garçon insignifiant, mais sportif, Jimmy, qui ne se promène qu'en culotte de golf, porte des cravates énormes, des lunettes à écaillé et des cols excessivement bas. Sa mère est une tourdine qui s'est mariée avec un riche Américain.
Rose-Mary mène sa quarante-cinquième avec un remarquable maestria. Ce qui ne l'empêche pas, un jour qu'elle traverse comme un bolide la campagne normande, de connaître ce qu'est un accident. Une charrette de foin conduite par un grand gars hâtif ne s'est pas déplacée assez vite sur sa droite, à l'appel du klaxon. En dépassant, la jeune fille n'a pu s'empêcher de traiter d'idiot le conducteur. Mais, tandis qu'elle se retourne pour lancer son injective, elle n'est pas restée maîtresse de sa direction. L'auto a roulé dans le fossé.
Rose-Mary a la jambe cassée. On la transporte dans la ferme la plus voisine, où le médecin, mandat, lui apprend qu'elle devra observer plusieurs semaines de repos absolu. Charmant, n'est-ce pas? La voilà condamnée à la retraite dans ce trou perdu de campagne. Il n'y a rien qu'elle ne demande de mieux, la jeune fille. Elle se justifie en disant que, dans un grand pays, cause indirecte de l'accident, il faut voir comme celui-ci méprise la poésie parisienne! Il l'écrit ou ne lui adresse la parole que sur un ton ironique. Rose-Mary, à la dévotion de tout son cœur. Heureusement, il y a aussi, à la ferme de la « Sauvagerie », la tante de ce rustre, Mlle Thérèse, qui est une vieille fille charmante. Peu à peu, à son contact, la rebelle s'humanise.
Il faut vous dire également que Rose-Mary a appris qu'elle est tombée chez des parents, des parents qu'on fréquentait sur parce qu'on en avait honte. Mlle Thérèse est sa tante; Claude, le grand gars bourru, est son cousin.
Vous devinez, n'est-ce pas, ce qui va se passer? Sous l'influence de la brave vieille fille, les sentiments de Rose-Mary se modifient. Elle s'accommode à l'existence de la campagne, elle finit même par y trouver du charme. En même temps, ses préventions à l'égard de Claude tombent une à une. Ne découvre-t-elle pas, un jour, que cet ours est un ancien officier de marine, un héros, qu'une blessure à la jambe a contraint à la retraite et à l'abandon de son métier? Ne découvre-t-elle pas que son propre père, qu'on croyait mort à la guerre, vit à la « Sauvagerie », à peu près incons-

LA SERENITE DANS LA DOULEUR

Mme France Pastorelli vient de publier chez Plon un livre émouvant; il est intitulé : *Grandeur et Servitude de la maladie. Cet ouvrage — pour lequel le R. P. Sanson a écrit une préface — est le journal d'une grande malade condamnée par l'immobilité à ne plus goûter de la vie que fort peu de fois. Vous trouverez évidemment dans cette œuvre qui étonne des notations effrayantes, observations faites par un être qui inscrit chaque jour les symptômes du mal, les phases de la lutte contre ce mal; vous y trouverez aussi cette acuité de vue des malades et cette soif de vie, cette vision dotée du monde dont ils ne veulent point s'arracher. Mais ce n'est pas le plus remarquable du livre. Cela a été exprimé dans l'œuvre de cent malades, de cent nerveux qui, pour ne pas avoir senti l'aile de la mort les frôler d'aussi près que Mme France Pastorelli, n'en ont pas moins rendu merveilleusement cet état d'âme d'hypersensibilité : Proust, Alphonse Daudet, Gide, Quincey, James Joyce, pour ne pas parler des romantiques, chez qui l'artifice tient trop de place.
Il y a dans le livre de Mme France Pastorelli une sérénité héroïque et sainte qui se lève sur la douleur, une sérénité — il faut bien le dire — pascalienne. Après les tumultes de l'âme et de la chair martyrisée, les soubresauts, les larmes, les larmes soutenues dans les ténèbres du supplice se lèvent des matins où l'âme — dégagée de la chair, épurée par la douleur — atteint aux sommets du mysticisme et de la sainteté.*

Philatélie

La menagère croix gammée n'avait pas encore paru sur les timbres allemands, si ce n'est en filigrane. Voici qu'on nous l'annonce faisant le dessin principal des prochains timbres dits « de service » et comme troisième motif d'un nouveau timbre pour la poste aérienne, où l'on verra au premier plan une aigle majestueuse étendant son large vol sur un globe terrestre. Enfin un autre timbre représentera le fameux comte Zeppelin, qui ressemble comme un frère à von Hindenburg.
Le Mandchouko n'a pas perdu son temps au point de vue philatélique. Une deuxième série de timbres est à peine en cours qu'on en prévoit une troisième pour célébrer la prochaine élévation du président Pu-Yi au titre d'empereur.
Enfin, enfin, la France va-t-elle avoir des timbres-poste dignes d'elle? On peut l'espérer en voyant la reproduction des maquettes dues à l'initiative de M. Mielier, artiste égaré dans la politique. Mais encore faut-il en attendre l'exécution. Les projets sont, dans l'ensemble, séduisants : le dôme des Invalides, un paysage breton, la cité de Carcassonne, une fort belle vue de Notre-Dame et

de la Cité, le cloître de Saint-Trophime et les Antiques.
y aura un coq gaulois, une colombe empruntée dans une branche de gui, et, hélas! la Tour Eiffel. Ces projets sont de MM. Labourer, Galanis, Daragnès, Decaris, Ceria et Chapelin-Midy. Seulement, voilà! M. Mielier, qui était avec P. T. T. depuis fin octobre, en est parti fin janvier pour aller au Commerce!

— *La Normandie vue par nos artistes.*
C'est le troisième chapitre du visage de France, vu par nos peintres, que M. Roger Brieux a entrepris de nous montrer dans le numéro de janvier de *L'Art et les Artistes*. Par l'ordre même de son énumération, voici par exemple la Normandie de Gérard Cochet, Matisse, Van Dongen, Marquet, Utrillo, Gernez, Marcel Roche, Detthow, André Fyffe. Diversité des voix, dit M. Brieux, qui fait l'éclat d'une terre. Paysage, ajoutez-nous, qui n'est à l'homme que parce que celui-ci s'est donné à lui et que le paysage lui sert, dans son ordonnance, ses couleurs et sa forme, l'âme qu'il lui a prêtée.
De M. Michel Florisoone, une étude sur le peintre Max Band; et de M. Paul Senteac une autre sur les sculptures de Mme de Baysy Grady.

— *La promenade André de Fouquières.*
C'est une très élégante pensée qu'à la Semaine à Paris de demander à M. André de Fouquières de nous emmener, chaque semaine aux expositions, conférences, concerts, bals, événements qui apportent à la plus noble et plus spirituelle capitale du monde son plaisir et son charme. Dans le numéro de cet hebdomadaire bien informé, la chronique artistique de M. Charles Fegdal, plusieurs fois louée en ce carnet, sur l'œuvre de dix dernières années de Renoir, et la critique cinématographique remarquable de M. François Ribaud-Dumas.

— *Alfred Lombard, peintre méditerranéen.*
Ainsi l'appelle M. Paul Senteac, qui lui consacre dans *Sud* une excellente étude, où apparaissent les grands mérites du décorateur. M. Henri Héraud donne un résumé de la vie artistique à Paris. Il dresse encore le portrait d'une talentueuse artiste américaine, Mlle Béatrice Curion, venue en France peindre bravement le port de Marseille. Mme Suzanne Teissier nous parle enfin, avec beaucoup de verve et d

PETITES ANNONCES

Lundi, Mercredi et Vendredi

Offres et demandes d'emploi : 3 francs la ligne. Toutes les autres rubriques : 5 francs la ligne. La ligne comprend 36 lettres ou signes. — Joindre le montant de l'annonce avec l'ordre.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme, 27 ans, am. A. F. bachelier, cherche emploi secrétaire ou autre. Ecrire A. F. 1.342.

Dame amie A.F. ex-rédactrice de ministère, dem. trav. d'écritures à domicile à la main ou à la machine. Copie, rédaction, correction. Ecr. A.F. 1.350.

EXPERT-COMPTABLE organisé et tient comptabilités de sociétés anonymes et comptabilités diverses. Très bonne références. Ecrire: A.F. n° 1.239.

Delle sér. secr. st.-daet. meill. réf. rech. empl. st. ep.-midi ou quelq. heures p.courrier. Ecr. A.F. 1.353.

AMI A.F. mécanicien très sérieux, 35 ans, dem. place garage ou entretien véhicules industriels, habite 10°. Ecrire: A.F. n° 1.355.

LIBRE IMMEDIATEMENT

Personnel comp. 1^{er} ordre, chefs services Propagande presse, Recette comptabilité, Journalistique, secrétariat, rédaction, comptabilité, téléphone, monotypage, dactylographie, gardiens-concierges. Ecrire, urgent, Chef personnel, 3, rue Clément-Marot, Paris (8^e).

OFFRES D'EMPLOI

REPRESENTANTS

Imprimerie typo-litho-offset du Centre cherche représentant à la commission pour Paris. Ecrire: SAUZET, à ROANNE (Loire).

Bon représentant visit. culture engrais pour maison bien introduite région Anjou-Touraine. Demander R. SIMPLOT, 24, r. Jouvelet, Paris (10^e).

AGENCE DE PLACEMENT

AG. Ste-SOLANGE, 1^{er} ord. gens de mais. et personnel stylé, 5, r. R.-Estienne (r. Marbeuf), Elys. 73-84.

ALIMENTATION

Tel lit sort de la ruche, tel le miel pur des abeilles arrive sur votre table. Echant. gratuit; 3 kil. 30 30 fr. ALPHANDERL, Montfavet (Vaucluse).

PLANTEUR Madagascar offre café vert b. qualité 11 fr. le k. port en sus. Ecr. Paris, Mennecey (S.-et-O.).

« AU LYS ROYAL » CHOCOLATIER, 13, rue de la Pépinière. Les meilleurs chocolats à cuire: Chocolat cassé: 1/2 k., 5,50; vanille: 1/2 k., 6 fr. Livraison Paris franco p. 3 k. (Tél. Europe 40-86).

MIEL PUR DES ALPES Ne consommez qu'un miel absolument pur direct du producteur chez vous sans intermédiaire. Envoi par postaux 3 kil. 38 fr., 5 kil. 62 fr. éco. Mandat et commande à Beurrier, à Grasse (A.-M.).

VINS ET LIQUEURS

Excellent vins de table et de dessert. Prix modérés. Représentants demandés. Louis CANTIER, vigneron, à SALLES (Pyrénées-Orientales).

GRANDS VINS DE BORDEAUX T. de VIAL et Fils 35-37, avenue de Bontant, à Bordeaux. Echantillons et prix sur demande.

AUTOMOBILES

Vous trouverez la voiture d'occasion que vous cherchez (toujours au moins 40 autos de très marquées) au garage Poiré, 110, r. des Rosiers, St-Ouen (Marcadet 33-57), à 200 mètres porte Clignancourt.

DEMENAGEMENTS

Mr FLEURY — Service occas. Allers et retours. PARIS-PROVINCE, par capitonnés. Prix réduits. 41, r. Petits-Champs, Paris. Louv. 53-98 (Opéra).

DIVERS

Cadres, Encadrements. Pas cher. Solide cadres de style Louis XIV neufs, px tr. mod. 6, r. Vivienne (galerie).

MACHINES A ECRIRE

N'achetez plus, vous avez avantage à louer votre machine à écrire aux Ets FEIGEL, 3, boulevard Voltaire, car cette maison rembourse en totalité les loyers payés. Renseignements sur demande.

RECHERCHES

SOMMER Eng. Recher. Surv. Filat. Prix modéré. 69, Bd Sébastopol, Arch. 43-42. Cons. grat. (8 à 20).

LOCATIONS

MUETTE tr. bel appart. d'angle gd conf. et élevé 5 ch. 2 s. 2 b. 25,000. AGENCE VICTOR-HUGO, 13, avenue Victor-Hugo, Ribbet: 83-14.

MUETTE, 3, rue Verdi, beau rez-de-chaussée, 5 pièces, galerie, tout confort, 16.500 francs.

MAISONS DE SANTÉ

PULMONAIRES à tous les stades sont reçus par Veuve française, 30, 35, 40 francs français par

MAISONS RECOMMANDÉES

52 insertions 104 insertions 156 insertions — Cette rubrique est réservée aux Maisons abonnées au journal, mais le prix de l'abonnement n'est pas compris dans le présent tarif.

Alimentation

HUILES, SAVONS, CAFÉS, prix de faveur aux abonnés d'A.F.; dem. représentants. M. Savoye fils, Moulin de la Levade, à Saion-de-Provence. Lig.

HUILES D'OLIVES DE PROVENCE garantie pure à l'analyse. MOUSTIES Aug., oléiculteur, Cotignac (Var). Postal 10 k. logé 85 fr.

Eaux minérales

« LES ROCHES GRISES » eau de table pétillante. En vente partout: 0 fr. 90 la bouteille. Dépôt et livraisons Paris: 9, rue Brunat (XIII^e).

Vins et liqueurs

GRANDS VINS des COTES DU RHONE Réserve des Châteaux SORGUES (Vaucluse).

Champagnes

CHAMPAGNE Vve A. DEVAUX, Epernay, Dem. tarif. Ag. Gén. Paris: A. PETIT, 9, r. Léon-Vaudoyer (VII^e).

Ambulances-Garde-malades

LITRE 52-67 et 52-68 Envoi de garde-malades à domicile. Désinfection appart. et linge. — 7, rue de Sévres.

Ameublement

L'ATELIER 75, Décorateur en vogue, crée et exécute pour chacun de ses clients des meubles modernes, de bon goût et de prix toujours abordables. 20 bis, r. La Boétie, Paris (1^{er} arr) et devis s. dem.

LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES

172, av. du Maine, Meubles de très prov. franç., anc. et copie. Décor. cosy. Fac. de paiement. Mét. Alsias.

MERCERIE FRÈRES

Ameublement — décoration — styles et moderne 100, faubourg Saint-Antoine. Entrée libre. Facilités de paiement.

Antiquités

KATZ, 7, r. Chaperonnière, ANGERS, ach. tr. cher antiquités, bijoux, tapisserie, argenterie, diamants.

Armes. Articles de voyage.

J. PETAVY, 167, 168, Bd Saint-Germain, Paris. Armes de chasse et de tir. Malle. Marquinerie.

Automobiles

DELAHAYE — CHENARD et WALKER — GARAGE DES ROSIERS, Poré Frères 110, rue des Rosiers, à Saint-Ouen à 200 m. de la Porte Clignancourt (Marcadet 33-37)

VENTE, ACHAT, ECHANGE — ATELIER DE REPARATIONS — Grand Garage de 400 places. Prix modérés.

Bijouterie.

AU NEGRE, 10, Bd St-Denis (2^e). Conditions A.F.

jour. Soins médicaux compris. Cuisine française. Mme DEGRANGE, à LEYSIN (Suisse).

OCCASIONS

Depuis 65 ans les achats les plus avantageux de mobili. bureaux, obj. d'art, just., etc., se font aux WARRANTS, 4, rue de la Douane. (auc. success.)

Occasion à saisir, particulier départ étranger vend salon réception palais chinois, tapisseries, etc., ensemble grandiose musée. Cédé 1/4 valeur. Ecrire: SKWARZYNSKI, 29, rue Lechapellier, Bordeaux.

PENSIONS DE FAMILLE

Ouverture PENSION RACINE, 45, boul. Saint-Michel (5^e), tout confort. Pension 1/2 pension.

Hôtel MAUBEUGE, 79, rue de Maubeuge, gare Nord. Mois 300 et 400. Téléph. ttes chamb. Tranquillité. Famille anglaise prendrait pensionnaires. Ecrire: Mrs Frost, 103 Stanley Rd, Cheriton near Folkestone, Kent (England).

ABONNEZ vos amis pour trois mois et vous verrez qu'ils ne pourront plus se passer de votre journal.

Cabinet dentaire.

Dr Michel GÉOFFROY, Lauréat Fac. méd. de Nancy, 163, r. de Roule, Paris, Wag. 56-66. Sur rend.-vous.

Couture

Moreau, Rob. Mant., 34, bd V.-Hugo, Limoges. T. 4-64.

Couverture-Plomberie, App. sanitaires

LAIREZ Frères, 96, Fg Poissonnière (Trud. 34-26).

Electricité

LUMIERE — CHAUFFAGE — CUISINE VIDAL, 18, rue Saint-Simon (7^e). Tél. Littré 61-11.

Enseignes commerciales.

Tout ce qui concerne la publicité lumineuse et non lumineuse. Lettres et attributs à listel lumineux bte. Tubes lumineux de toutes couleurs. Installation générale d'électricité. G. LEROUX, 88, rue d'Angoulême (11^e). Tél. Oberk. 80-14.

Lits, literie

AU BELIER MERINOS, 63, r. de Châteaudun, Paris

Hôtels

MONCEAU MODERN HOTEL, 6, r. Roussel (17^e). Hôtel neuf, chamb. dep. 15 p. 1 pers., 25 p. 2 pers., mois 450 fr. Mét. Courcelles. — Tél. Wagram 23-24.

Lunetterie et photographie.

A. THEVENIN, l'opticien qui vous servira bien. Unique maison: 36, rue du Bac, Paris.

Machines à écrire.

Etab. PERFECTA, 13, av. d'Orléans, Paris (Gob. 78-94) LOCAL à dom. 1^{er} marq. MACHINES A Ecrire Remboursées aux acheteurs se recommand. de l'A.F.

VENTE — ECHANGE — Etab. PERFECTA, 63, Bd Barbès, Paris (Nord 23-15). Vente-Entretien LEROUX 21 r. Turbigo (Cent. 91-54)

Modes.

GABRIELLE CLEMENT, 20, r. Godot-de-Mauroy (9^e). HAUTE MODE. Soldes modèles chics 35 francs. Transf. depuis 15 fr. Boulevard St-Germain, 27.

Musique.

PIANOS, ORGUES, PHONOS, T.S.F. + PHILIPS s. Location dep. 45 fr. p. mois. LOCATION-VENTE: 100 fr. Echange, réparations. Demander tarif A.F. G. HAMM, 137-139, r. de Rennes, Paris, Lit. 60-30.

Optique médicale

A. Chevallier l'ing., 6, r. Roy (118, Bd Haussmann).

Papiers peints

Grand choix de PAPIERS PEINTS Vente directe au public. — Prix dédant toute concurrence. — Expéditions en province. Un album de 500 modèles des nouveautés 1934

est adressé sur demande franco: gare ou domicile. GRANGER, 77, rue Pajol, 77, PARIS (18^e).

Postiches pour dames.

Spécialiste p. dames. Trav. à façon, toupet p. mes. Mme MARAIS, 111, rue de Rome. Wagram 38-14.

Tailleur pour hommes.

PUCHEU, 21, r. St-Paul (4^e). A façon et sur échant. NEUMEISTER. Ses vêtements préparés et sur mesures. Prix modérés. 12, rue Perée (Square du Temple). Archives 23-47.

Tapisserie

E. BARTHEL, tapissier, genre ancien et moderne, 82, rue de Turenne, Paris (3^e). Arch. 95-40.



REPRISES

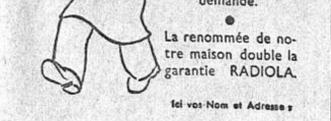
Vous vieux poste ne vous chanta plus? Vous en voudriez bien un autre, moderne, sensible, sélectif, parfaitement musical.

Radio-Raspail

Super-Inductance 34 à votre choix. Expertise et démonstration gratuites domicile, sur simple demande.

La renommée de notre maison double la garantie RADIOLA.

Indiquez Nom et Adresse



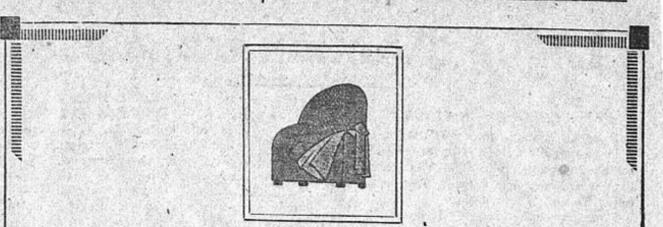
330 A RADIO-RASPAIL 39, rue de Vaugirard PARIS (VI^e) ARTS MENAGERS Grand-Palais, Stand 41, Galerie E.

TOUX CATARRHES BRONCHITES CHRONIQUES

Les Capsules de GOUTTES LIVONIENNES TROUETTE-PERRET 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS

L'imprimeur-gérant: J. DELEST.

IMPRIMERIE de l'ACTION FRANÇAISE 15, rue Montmartre, PARIS



QUALITÉ

Vous avez choisi vos chaussures avec discernement; vous avez apporté le même soin à l'achat d'un beau vêtement de cuir, et, lorsque vous voyagez vous aimez à ajouter au confort de votre puissante voiture la réconfortante présence d'innombrables bagages qui fleurissent bon le cuir de qualité.

Vous voulez garder longtemps ces compagnons de votre vie à l'état de neuf pour entretenir autour de vous, par les objets usuels, cette atmosphère de bien-être qui vous plaît tant.

Soignez-les au BARANNE l'aliment du cuir, le seul produit de qualité.

Le Méaneuf BARANNE pour les vêtements de cuir Le Supérieur » pour les fauteuils, sacs à main, bagages en cuir Le Spécial » pour les chaussures.

En vente Grands Magasins, marchands de couleurs, Bezars.

Etablissements BARANNE 162, Avenue du Chemin de fer, Epinay-sur-Seine (Seine)

Echantillon gratuit contre 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi. (Indiquer la nuance du cuir.)

FLAMBO BULLETIN COMMERCIAL

Bourse de Commerce CAOUTCHOUCS. — Courant 4; mars 4.10 à 4.20; 3 d'avril 4.30 à 4.35; mai 4.30 à 4.40; 3 de juillet 4.45 à 4.55; août 4.45. SUCRES. — Courant 231; mars 230.50; avril 230; 3 de mars 229.50 à 230; 3 d'avril 229.50; 3 de mai 229.50; 3 d'octobre 218.50. Cote officielle: 231 à 232. ALCOOLS LIBRES. — Courant 561; mars 560 à 570; 3 de mars 565 à 575; avril 565 à 575; 3 d'avril 570 à 575; 3 de mai 570 à 580. BLES. — Cote officielle: 128. AVOINES. — Courant 48 et 47.75; mars 49.75 à 50; avril 51.50 à 52; 3 de mars 51.75; 3 d'avril 53.75; 3 de mai 55. FARINES DE CONSOMMATION. — Cote officielle: 194.

Marché du Havre COTONS. — Courant 252; mars 253; avril 252; mai 252; juin 252; juillet 253; août 254; septembre 255; octobre 257; novembre 258; décembre 259; janvier 260. Ventes nulles. CAFES. — Courant 161.50; mars 173.50; avril 173; mai 172.50; juin 172.25; juillet 171.25; août 172; septembre 171.25; octobre 170.50; novembre 170; décembre 170.75. Ventes: 3.750 sacs.

Le jeudi 8 février, à 20 h. 45, à l'Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, les Chemins de fer d'Orléans et du Midi, d'accord avec l'Office national du tourisme, organisent, sous la présidence de M. E. Chaix, président du Touring-Club de France, une conférence sur les sports d'hiver aux Pyrénées.

Le XXIII^e championnat international de ski dont les épreuves vont se disputer à Superbagères donne à cette manifestation un intérêt tout particulier. Cartes d'entrée gratuite aux agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées; au bureau de tourisme de la gare du quai d'Orsay.

LA SUDATION SCIENTIFIQUE

Breveté dans le monde entier par le bain de vapeur survaporisée, à la maison et en voyage Breveté dans le monde entier

LES PLUS HAUTES ET DEFINITIVES REFERENCES DU CORPS MEDICAL. CET APPAREIL EST EN SERVICE A L'HOPITAL DE L'HOTEL-DIEU, A PARIS. MAISON FONDEE EN 1929 Paris 1929 Section Hygiène: 2 Grands Prix — 2 Médailles d'or — Belgique 1930: Hors Concours, membre du Jury EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE PARIS 1931 — MEDAILLE D'OR EXPOSITION INTERNATIONALE DE MEDECINE ET PHARMACIE MILITAIRE DE MADRID 1933: MEDAILLE D'OR

Remplace la salle de bains

TOUTES LES VILLES THERMALES CHEZ VOUS

Tous les traitements par les tisanes. Le Traitement dépuratif-iodo-sulfureux. Le Traitement magnésien-réminéralisateur par la vapeur survaporisée. Préventif et curatif. Le plus puissant et le plus rationnel.

(Des formules sont spécialement établies par le Service Médical de la « Soudation scientifique » pour chaque traitement et pour chaque station thermale. Ces formules sont fournies gratuitement.)

L'appareil B2 avec régulateur de survaporisation à 4 degrés: 150°, 225°, 300°, 400°, franco de port et d'emballage en caisse bois.

L'appareil T. R. pour bains TURCO-ROMAINS donnant à volonté: Bains d'air chaud SEC; bains d'air chaud HUMIDE; bains de vapeur; bains mixtes; inhalations.

350 fr. 235 fr.

Préviens, combat et guérit:

Mauvaise circulation, obésité, constipation, dyspepsie, maladie de la peau, maladie du foie, goutte, grippe, influenza, lumbago, insomnie, intoxication, maux de gorge, névralgies, troubles nerveux, maux de reins, rhumatismes, acide urique, mauvaise assimilation des aliments, arthritisme, rides de visage, troubles de l'âge critique, douleurs.

Ce merveilleux appareil permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, sur sa descente de lit même, tout en respirant l'air de l'appartement, un bain de vapeur survaporisée, incomparablement plus efficace, plus rapide, plus commode, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain revient à 20 centimes! Les parfums ou les médicaments à votre choix, que vous aurez mis dans les deux générateurs, portés par la survaporisation à plus de 400° sans bouillir et sans pression,



sortent de l'appareil à l'état gazeux, sont respirés par la peau et sont instantanément entraînés dans la circulation, qui est elle-même miraculeusement activée par le bain. C'EST UN MERVEILLEUX REGULATEUR DE TOUTES LES FONCTIONS ET DE TOUTS LES ORGANES DU CORPS HUMAIN. Une vraie cure de rajeunissement! Cet appareil provoque en quelques minutes LA PLUS AGREABLE ET LA PLUS ABONDANTE SUDATION que l'on puisse imaginer.

Le montage de l'appareil est très simple: un enfant pourrait s'en servir. Aucune installation à faire. Se monte et se démonte en une minute. En voyage, il tient dans n'importe quelle valise. Pèse 1.900 grammes. Très solide, il est pratiquement inusable.

Les contrefaçons et les imitations dont nous sommes l'objet sont la meilleure preuve de l'exceptionnelle efficacité de notre appareil.

Tous nos appareils sont livrés avec nouveau peignoir breveté insalissable, cylindre protecteur en matière isolante et ignifuge

Prochainement dans toutes les Pharmacies, les TISANES DE LA SUDATION SCIENTIFIQUE

préparées par le laboratoire pharmaceutique de LA SUDATION SCIENTIFIQUE

A. MOURE, Pharmacien de 1^{re} classe, directeur 9, rue du Faubourg-Poissonnière (Entresol, Escalier B) TELEPHONE: PROVENCE 77-30 ET LA SUITE

Les TISANES de la SUDATION SCIENTIFIQUE sont les plus efficaces parce que scientifiquement étudiées et scientifiquement établies sous le contrôle rigoureux de notre Service Médical. L'étude approfondie des qualités médicamenteuses de chaque plante, leur sélection, leur degré de séchage, le dosage minutieux des mélanges assurent le maximum d'efficacité.

Les Tisanes de la Soudation scientifique sont des Tisanes scientifiques

LE NOUVEAU MODELE B2 FONCTIONNE INDIFFEREMMENT A L'ALCOOL OU A L'ELECTRICITE. L'APPAREIL ELECTRIQUE INTERCHANGEABLE A VOLTAGE UNIVERSEL EN PLUS; 50 FRANCS.

Brochure et tous renseignements gratuits et franco sous enveloppe fermée sur demande (Ne pas joindre de timbre pour la réponse)

Cheque, mandat ou remboursement au dépôt de la Soudation Scientifique 9, Faubourg Poissonnière, 9 — PARIS Téléphone: Taïbout 55-99 et Provence 77-30, 77-31 et 77-32 (Entrée dans la cour) près du journal LE MATIN CHEQUE POSTAL PARIS 1407-74

EN VENTE DANS LES GRANDS MAGASINS Pour Paris exceptionnellement, bains d'essai à domicile: 20 fr., remboursables en cas d'achat de l'appareil.